

COLOMBES.fr

Le mag

N° 1

SEPTEMBRE
2014

LE MAGAZINE DES ACTUALITÉS
DE COLOMBES

P.14

DOSSIER

Une rentrée bien préparée



Entretien

► Nicole Goueta, maire :
« Colombes a des atouts
formidables »

Colombes Durable

► Une réserve naturelle
naît à l'Île-Marante

Histoires Vécues

► Michel Merckel,
sur les traces des champions
de la Grande Guerre



une belle vie immobilière

LES TERRASSES DE L'EUROPE

COLOMBES / 92

DÉMARRAGE
DES TRAVAUX

DEVENEZ
PROPRIÉTAIRE
**À PRIX
EXCEPTIONNELS**

TVA À 5,5 % *
POUR L'ACHAT DE VOTRE
RÉSIDENCE PRINCIPALE

PROFITEZ DE NOS OFFRES DE RENTRÉE

- A proximité du centre-ville et de la Seine
- Des appartements aux beaux volumes et vastes espaces extérieurs
- Du studio au 5 pièces duplex
- Idéal pour habiter ou investir



0 810 07 7000

Prix d'un appel local depuis un poste fixe

nexity.fr

ESPACE DE VENTE SUR PLACE :
19/23, avenue de l'Europe à Colombes

Ouvert lundi de 14 h à 19 h et du jeudi au dimanche
de 11 h à 13 h et de 14 h à 19 h

* Taux de TVA réduit à 5,5% applicable à la signature de l'acte authentique de vente pour les ventes d'immeubles au sens de l'article 11 du I de l'article 278 sexies du Code général des Impôts, à usage de résidence principale, destinés à des personnes dont les ressources ne dépassent pas les plafonds prévus à la première phrase du huitième alinéa de l'article L. 411-2 du code de la construction et de l'habitation et situés dans un quartier faisant l'objet d'une convention prévue à l'article 10 de la loi n° 2003-710 du 1er août 2003 d'orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine ou entièrement situés à une distance de moins de 300 mètres de la limite de ces quartiers. Le bénéfice du taux réduit de TVA est susceptible d'être remis en cause dans l'hypothèse où les conditions d'octroi du taux réduit cessent d'être remplies dans un délai de dix ans, et notamment en cas de revente ou de changement de destination des biens objets des présentes - IBIZA. Seeri RCS PARIS 331 129 437. Document non contractuel - Illustration non contractuelle, à caractère d'ambiance. La représentation des prestations intérieures et extérieures est indicative. Architecte : ECDM (Emmanuel Combarel et Dominique Marrec Architectes) - Illustrateur : Cap-Bleu Martingale - Juillet 2014

La photo du mois



TROIS MAÎTRES NAGEURS SAUVENT UN COLOMBIEN À LA PISCINE

Le rôle du maître-nageur sauveteur n'est pas anodin dans une piscine municipale. Présents tout l'été autour des bassins du parc Lagravère, ces derniers ont fait preuve d'un grand sang-froid le mercredi 2 juillet en début d'après-midi. L'équipe chargée de la surveillance ce jour-là, composée de Hervé Souetre, Julien Mamoura et Tristan Goguet, a dû, rapidement et sans paniquer, venir en aide à un baigneur de 53 ans, qui, alors qu'il terminait sa séance de natation, a été pris d'un malaise cardiaque. Une fois l'homme sorti du bassin, à l'aide du défibrillateur disponible sur place et de leur parfaite connaissance des premiers secours, les maîtres-nageurs ont réussi à le réanimer puis à le stabiliser avant l'arrivée des sapeurs-pompiers. Les usagers de l'équipement peuvent donc être rassurés : quelle que soit l'activité nautique pratiquée, la piscine municipale est sous bonne garde !

SOMMAIRE

ENTRETIEN

- Interview de Nicole Goueta, Maire de Colombes

10

COLOMBES EN MARCHE

- Démarrage de l'enquête publique relative au prolongement du T1
- Nouveau contrat de ville en préparation

18

COLOMBES DURABLE

- Zone humide de l'Île-Marante
- Signature de la charte de la biodiversité

22

DYNAMIQUES MUNICIPALES

- Nouvelles technologies : prenez vos rendez-vous administratifs en ligne
- Transports : suppression des bus rue St-Denis
- Réforme : la Métropole du Grand Paris et ses conséquences
- Élections : nouvelle carte électorale
- Cinéma Les 4 Clubs : bientôt la réouverture

26

RENCONTRE

- Laure Blanchard, lauréate de la bourse « Initiatives jeunes solidaires »

35

HISTOIRES VÉCUES

- Michel Merckel sur les traces des champions de 14-18

42

CARNET

- Naissances, mariages, décès

46

6

NOS QUARTIERS

- Les Vallées : portrait de deux jeunes entrepreneuses
- Petit-Colombes/Grèves : zoom sur la Passerelle
- Centre-Ville : un boulanger distingué
- Fossés-Jean/Bouvières : le CSC va déménager

14

DOSSIER

- Une rentrée bien préparée
- Les nouveautés de la rentrée
- Leïla Leghmara : « Privilégier le dialogue »

21

ENTREPRISES & INNOVATIONS

- Le groupe Genius primé à l'Élysée pour un projet de e-santé

24

INSTANTANÉS

- Retour en photos sur les événements de l'été

32

COLOMBES EN SEPTEMBRE

- Les chantiers en cours

36

COLOMBOSCOPE

- Toute l'activité culturelle
- L'agenda des associations
- Ouverture des inscriptions aux activités associatives

44

EXPRESSION LIBRE

- Les tribunes des groupes politiques

47

COLOMBES PRATIQUE

- Élus, santé, urgences



“ Une rentrée
sous le signe
de l'innovation ”

La période de transition et de diagnostic étant en phase finale, le temps de la reprise en main de notre municipalité et du lancement de notre programme est arrivé. C'est pourquoi j'ai souhaité, dès cette rentrée, vous proposer un nouveau journal municipal « Colombes le mag ».

Cette nouvelle publication devrait mieux répondre à vos attentes, la maquette est plus aérée, plus moderne, et le journal est plus facile à lire. Il comprendra des rubriques d'informations, des articles sur les événements qui se dérouleront dans la Ville, mais vous serez également informé des difficultés de gestion rencontrées... Et elles sont nombreuses !

Pour cette rentrée, outre la mise en place de la réforme des rythmes scolaires qui est notre priorité, et que nous allons tester ces prochaines semaines, notre préoccupation première est la réforme territoriale et l'avenir des pouvoirs des maires au sein de la Métropole du Grand Paris.

La création de cette métropole effective au 1^{er} janvier 2016 devrait restreindre fortement les prérogatives des communes en matière d'habitat et de logement et devrait de plus avoir un impact important avec la perte d'une partie de leur pouvoir fiscal. L'évolution de la Métropole parisienne est un sujet majeur pour nos communes.

Il en est de même pour « le nouveau Contrat de Ville », applicable dès le 1^{er} janvier 2015 qui diminue fortement le périmètre de nos quartiers prioritaires et aura comme conséquence une baisse des dotations de l'État. Le changement est bien maintenant, mais nullement au bénéfice des collectivités locales.

Enfin, la Chambre Régionale des Comptes est dans nos murs et exige une réorganisation des services. Nous allons y travailler.

Pour autant, vous avez pu constater que, dès cet été, nous avons lancé notre politique de renforcement de la sécurité sur la ville pour rétablir l'ordre et la tranquillité publique. Nous continuerons avec l'arrivée courant octobre d'une antenne de Police mobile.

Au cours des deux derniers mois, les travaux dans les écoles ont été effectués. « Un été dans les quartiers » a été une réussite. Et dans nos centres de vacances, les enfants ont pu passer des moments inoubliables.

Quant à nous, nous étions toujours présents, même à distance, grâce aux nouvelles technologies qui nous ont permis d'être connectés à tout moment cet été.

Vous pouvez compter sur votre nouvelle équipe municipale.

Vous pouvez compter sur moi.

Nicole Goueta
Maire de Colombes
Conseiller général
Chevalier de la Légion d'Honneur

> Les Vallées

ZEHRA OTURGAN ET LAURA LARGERIE
MISENT SUR LA BEAUTÉ

Elles n'ont même pas 30 ans et sont déjà à la tête de leur propre entreprise. Vous pouvez les retrouver au 30, rue Félix-Faure où Laura Largerie a ouvert un institut, « Mes Petits Caprices Beauté ».



► Laura Largerie, esthéticienne, a trouvé le local adéquat pour ouvrir son institut et Zehra Oturgan, styliste onguilaire, l'a rejointe, neuf mois après.

Impossible de manquer la boutique rose ouverte voici un an par Laura Largerie. Ce sont d'ailleurs les décorations de la vitrine, toujours originales, qui ont séduit Zehra Oturgan, styliste onguilaire. Un beau jour, elle a sauté le pas et pris rendez-vous pour des soins du corps... « J'ai vu la table de manucure et j'ai demandé à Laura si elle cherchait quelqu'un. Je lui ai fait les ongles des mains pour la convaincre... » Séduite, Laura Largerie lui propose de tenir des séances à la boutique. C'est en réalité le début d'une fructueuse association qui se transforme en réelle amitié. Les deux jeunes femmes s'épaulent, échangent des idées, imaginent des événements qui boostent leur activité.

Elles mettent sur pied un « brunch beauté » pour annoncer l'arrivée de Zehra, offrent une pose de vernis et des croissants fournis par la boulangerie Catarina, située à quelques pas. Boostées par le succès de cette petite

fête, elles ne veulent pas en rester là. « Notre projet est de lancer un événement par mois avec une thématique » explique Laura. Ainsi, Zehra souhaite mettre sur pied un « bar à head band » et faire venir un coiffeur pour proposer aux clientes des coiffures assorties à des coiffes en perles ou en tissus, tandis que Laura se chargera du maquillage, et elle des ongles. « Nous souhaitons casser l'image de l'institut austère, donner la sensation aux clientes qu'on se retrouve entre copines. Ici, on papote, c'est convivial », confient-elles. Une attitude informelle qui fait recette.

Débordée par la demande, Laura pense déjà ouvrir une seconde cabine et embaucher une apprentie tandis que Zehra projette une rencontre avec des journalistes et des bloggeuses dans un grand hôtel parisien, pour faire connaître sa marque, « Nail party, blabla et bigoudis » et les initier au « nail art », l'art de décorer les ongles.

> Petit-Colombes
> Gabriel-Péri /
Estienne d'Orves

LA « PASSERELLE » RÉALISE DES TRAVAUX À DES PRIX TRÈS ATTRACTIFS

«La Passerelle», régie de quartier du Petit-Colombes, fêtera ses 15 ans en novembre prochain. Cette association, au service des collectivités et des particuliers, crée du lien social et favorise l'insertion professionnelle des habitants en difficulté.



► Les équipes de la Passerelle effectuent également des travaux chez les particuliers.



► Maçonnerie, peinture, plomberie, électricité, autant de travaux effectués par les employés.

La Passerelle, située sur la place Aragon, au cœur du Petit-Colombes, a accueilli des dizaines de salariés depuis sa création. «Notre mission est l'insertion par l'économie» explique le président de l'association, Pierre Thomas. «Nous recrutons des personnes en grande difficulté, très éloignées du travail, qu'on arrive à remettre à flot en deux ans. En sortant de chez nous, 80% d'entre elles trouvent soit un emploi, soit une formation». L'entreprise emploie 15 personnes en insertion, pour 12 postes équivalents à un temps plein, et 10 salariés en emplois d'avenir, soit 26 personnes aidées au total, encadrées par 5 salariés en CDI.

Les prestations de la Passerelle comprennent l'entretien et la maintenance de locaux ou d'espaces verts, l'amélioration de l'habitat (peinture, sols, murs, carrelage), les services de transport et de proximité (coursier, déménagement, distribution de prospectus) et la récupération et la valorisation des encombrants (débaras, récupération de meubles, gestion des encombrants et des containers).

Des services rendus à des prix très attractifs lorsque les institutions ou les particuliers adhèrent à la régie (30 euros ou 10 euros par an). Ainsi, le bailleur Colombes Habitat Public a recours à ses services depuis sa création. La Régie de quartier

a également pour mission de créer du lien social et prend part à de nombreuses actions comme la création du site internet mediacitoyendecolombes.fr, en partenariat avec les CSC.

La Passerelle : 01 42 42 25 83.

En bref

• Soutenez des Globeflotters

Un couple de Colombiens amoureux de la mer a décidé de se lancer dans une expédition d'exploration autour du monde à bord d'un voilier de 10 mètres, tout en réduisant au maximum son impact sur l'environnement.



Le voilier, «Exil», en attente sur la Seine.

Le skipper, Franck Parmentier, et Céline Aubert, géographe, ont adapté un voilier classique de 1986 en un navire autonome énergétiquement. Ils ont créé une association, «Exil Globeflotter», basée 11, rue Deloron et souhaitent obtenir un maximum d'adhésions (cotisation annuelle de 5 euros) afin de financer leurs objectifs pédagogiques : diffuser une web série mêlant navigation, découverte des pays d'escale et présentation des éco-gestes à bord comme sur terre.

Renseignements :
exilglobeflotter@gmail.com.
06 45 54 82 14

> Centre-ville

UN BOULANGER COLOMBIEN S'ILLUSTRE AU MASTER DE LA BAGUETTE

Jeffery Gordwin a obtenu le 2^e prix de ce prestigieux concours régional.



► Les époux Gordwin et leur équipe, rue Saint-Denis.

Jeffery Gordwin, boulanger installé avec son épouse au « Bon temps roulé », rue Saint-Denis, commence à être un habitué des prix : il a en effet été couronné en 2013 du prix de la meilleure « baguette tradition » des Hauts-de-Seine, devant 150 autres concurrents.

Grâce à ce prix, cet artisan consciencieux a participé le 10 mai dernier, dans le cadre des festivités entourant la traditionnelle Fête du pain, au 10^e Master de la Baguette d'Île-de-France, qui se tenait sur le parvis de Notre-Dame de Paris. Le but ? Montrer en quelques heures son savoir-faire en cuisinant la meilleure baguette traditionnelle possible, selon des critères de poids ou encore d'apparence très précis.

Au terme de ce concours, Jeffery Gordwin a obtenu le 2^e prix de la meilleure baguette de tradition. Une distinction de plus à mettre à l'actif de ce boulanger colombien !

DE NOUVELLES DALLES INSTALLÉES RUE SAINT-DENIS



► Les travaux se termineront le 26 septembre.

Depuis la piétonisation de la rue Saint-Denis, outre les riverains, seuls les véhicules de livraison ou de déménagement sont autorisés à emprunter cet axe urbain au quotidien. Le passage cet été d'un camion trop lourd a malgré tout endommagé plusieurs dalles de la rue, peu adaptées au poids de ce véhicule. Des travaux de remplacement ont donc eu lieu pendant les vacances scolaires, et se répercutent sur la rentrée de septembre. En effet, jusqu'au 26 septembre, la sortie de la rue Saint-Denis se fait pour les véhicules par la rue Saint-Lazare, suite au chantier pour réparer ces malfaçons, le temps que les joints soient remplacés. La circulation pourra ensuite reprendre avec une sortie par la place Rhin et Danube.

En bref

• Brioches de l'amitié

L'APEI (Association d'amis et parents d'enfants handicapés mentaux) renouvelle l'opération « Les brioches de l'amitié ». Cette vente, aura lieu les vendredi 10 et samedi 11 octobre de 10h à 18h au Leclerc des 4 chemins, et le dimanche 12 de 9h à 13h au marché du Centre. Le bénéfice des ventes servira à l'installation de nouveaux locaux apportant plus de confort aux résidents.

• Journée du terroir

Le samedi 4 octobre, l'association Colombes Cœur de Ville organise au cœur de la rue Saint-Denis une « Journée du terroir », avec de nombreux produits régionaux à découvrir.

• Fête du goût le dimanche 5 octobre

Fête du goût au centre-ville organisée par le Groupement des commerçants non sédentaires du marché du Centre.

• Portes ouvertes à la Roseraie

La maison de retraite médicalisée la Roseraie organise une journée portes ouvertes, le samedi 27 septembre, de 14h à 17h30, au 76 rue des Cerisiers.

Venez découvrir ses activités et partager un buffet sucré en musique. Une table ronde aura lieu à 16h15 avec les professionnels de la maison.

Tél. : 01 42 42 37 51.

> Fossés-Jean
> Agent Sarre

LE CSC DES FOSSÉS-JEAN DÉMÉNAGE AU PARC CAILLEBOTTE

Pendant les travaux de rénovation du quartier, le centre social et culturel (CSC) ainsi que la médiathèque municipale vont s'installer dans des locaux modulaires en cours d'installation.

Les locaux actuels du Centre social et culturel des Fossés-Jean, ainsi que ceux, voisins, de la médiathèque, vont à terme, comme l'ensemble du patio situé au cœur du quartier, disparaître. Dans le cadre du projet de rénovation urbaine, les deux équipements doivent intégrer, d'ici environ trois ans, un pôle d'équipements publics plus spacieux et moderne.

D'ici là, et pendant l'avancée des travaux, le CSC et la médiathèque vont bénéficier de locaux provisoires construits non loin, sur les limites du parc Caillebotte. Afin de faciliter l'accueil du public et des scolaires, et au vu de leur durée d'utilisation, ces équipements modulaires ont bénéficié d'un soin particulier, avec des façades boisées, des bureaux et salles d'activités spacieux et très lumineux.

Les locaux s'étendent sur 725 m², le CSC occupant les deux tiers de cet espace. Les travaux d'installation démarrent en septembre, et devraient permettre à l'association et aux agents municipaux de pouvoir continuer leur activité sans période de creux, à partir de janvier 2015.



► Le CSC et la médiathèque intégreront ces locaux provisoires en 2015.

UN MONDE DE SAVEURS CHEZ SAKANA

Si vous êtes friand de cuisine asiatique, le restaurant Sakana est une nouvelle adresse à retenir. Spécialités chinoises et japonaises sont au menu de cet établissement convivial, qui propose en plus son accueil en salle une réduction de 10% sur les plats à emporter et des frais de livraison gratuits. À tenter !

*Sakana - 17, rue Victor-Hugo - ouvert 7/7 sauf dimanche midi de 11h30 à 15h et de 18h à 22h30.
Tél. : 01 47 82 91 35 - www.sakana92.com*



► Le restaurant Sakana vous accueille pour des pauses gourmandes !

« COLOMBES A DES ATOUTS FORMIDABLES, IL FAUT LES METTRE EN AVANT POUR CONSTRUIRE L'AVENIR »



Cinq mois après son arrivée au pouvoir, Nicole Goueta, Maire de la ville, dresse un bilan de son début de mandature, passe en revue les principaux dossiers de la collectivité et confie ses projets pour Colombes.



► La ville aux 9 000 pavillons.



► Place Chavany, le Village au centre-ville.



Nicole Goueta, Maire de Colombes

“ Restaurer le sentiment de sécurité dans la ville ”

Comment percevez-vous ce début de mandature ? Pouvez-vous dresser un premier bilan des actions entreprises ?

En premier lieu, je voulais remercier les Colombiens qui m'ont fait confiance et fait confiance à l'équipe qui m'entoure. Une large partie du personnel très démotivé nous a accueillis à bras ouverts. Il y avait au sein de la mairie un besoin de considération, d'écoute et de management qui a facilité notre arrivée.

Dès notre installation, nous nous sommes mis au travail. Ma connaissance des dossiers et du fonctionnement d'une municipalité a facilité les choses. J'ai commencé par recevoir les directeurs des différents services pour leur faire part de la politique que nous souhaitons mener.

J'ai défini 4 points prioritaires en ce tout début de mandature :

- vérifier l'état des finances,
- restaurer le sentiment de sécurité dans la ville,
- appliquer la réforme des rythmes scolaires dans le cadre du décret d'assouplissement de Benoît Hamon,
- s'assurer que les opérations en cours de construction sont des projets architecturaux de qualité qui s'intègrent au mieux dans notre environnement et les modifier le cas échéant, lorsque notre intervention était encore possible.

De plus, pour répondre immédiatement à une attente des Colombiens, nous avons revu le passage des bus dans la rue piétonne.

Le travail est immense, ceci n'est qu'un aperçu des premières actions que j'ai entreprises avec notre nouvelle équipe municipale.

Quelles sont vos ambitions pour Colombes ?

Vous connaissez ma passion pour cette ville à laquelle je me suis entièrement dévouée depuis tant d'années. Colombes a des atouts formidables, il faut les mettre en avant pour construire l'avenir. Nous bénéficions d'un emplacement géographique stratégique, entre Paris, La Défense et le port de Gennevilliers. Notre zone pavillonnaire est, de loin, la plus grande zone pavillonnaire aussi proche de Paris. Le passé sportif de Colombes est connu dans la France entière grâce au stade Yves-du-Manoir.

Il va falloir désormais défendre l'avenir de Colombes au sein de la création de la Métropole du Grand Paris.

Aujourd'hui, mon engagement est total au sein de « Paris Métropole » pour défendre sa place dans le futur « territoire » qui doit être opérationnel au 1^{er} janvier 2016 et conserver un maximum de compétences, telles l'urbanisme, le logement ou le développement économique que le gouvernement actuel veut nous retirer au profit du Grand Paris.

Malheureusement, je ne pourrais rattraper l'opportunité qui nous a été offerte et qui n'a pas été saisie par l'équipe précédente, d'obtenir une gare du métro automatique Grand Paris Express, à Colombes.

Vous vous êtes engagée à ne pas augmenter les impôts au cours de ce mandat, mais vous décrivez une situation alarmante héritée de vos prédécesseurs. Sur quels leviers comptez-vous vous appuyer pour rééquilibrer les finances de la ville ?

Oui, en effet, je me suis engagée à ne pas augmenter les impôts même si je savais que la dette de la ville était supérieure à ce que j'avais trouvé en 2001 lors de mon premier mandat.

J'ai pris cet engagement car je ne peux ignorer l'étranglement fiscal imposé à nos concitoyens par le gouvernement de François Hollande.

Mais ce que je ne savais pas, c'est qu'un rapport alarmant d'un cabinet conseil choisi par l'ancienne équipe nous avait été soigneusement dissimulé et que ce dernier préconisait soit des économies drastiques immédiates soit une augmentation des impôts locaux de 22 % ! À notre arrivée, nous avons constaté qu'il manquait plus de 1,7 million d'euros de masse salariale sur le budget 2014 voté par l'ancienne municipalité. Nous avons alerté la Chambre régionale des comptes, qui a désigné par retour un contrôleur chargé d'inspecter tous nos services et leurs dysfonctionnements éventuels.

La mission de la Chambre régionale des comptes est de nous accompagner pour trouver des solutions et éviter la mise sous tutelle par le Préfet. À ce jour, mon objectif n'a pas changé. Il est évident qu'il faudra faire des économies et que nous ne pourrons plus offrir les mêmes services à la population. Il ne s'agit pas de faire peur aux habitants mais de tenir un discours responsable. Nous en reparlerons plus tard, lorsque le contrôle sera terminé.



“

Faire des économies d'énergie dans tous les domaines

”

Mais ce qui est certain, c'est que nous ne ferons pas de dépenses inconsidérées retrouvées dans les archives comme payer une facture de 10 000 € à l'hôtel Marriott pour recevoir la délégation de Boroghine à Colombes, ou payer des billets d'avion aux élus pour se rendre à Yaoundé. Ce ne sont que quelques exemples parmi d'autres des anomalies que nous avons découvertes.

Quels sont les objectifs assignés à la direction Sécurité et Prévention ?

L'audit que nous avons commandé a mis en exergue de nombreux dysfonctionnements au sein du service et la nécessité d'une reprise en main des agents par une nouvelle direction. C'est ce que nous avons fait. J'ai recruté un nouveau directeur Sécurité, M. Faugeras. Il s'est immédiatement attelé à la mise en place d'une réorganisation complète du service qui sera effective dès septembre.

Nous souhaitons en premier lieu une collaboration efficace entre la police municipale et la police nationale dans la mesure où chacune a des compétences complémentaires. La convention de coordination entre les deux polices qui était gelée a été rediscutée et est prête à être signée par le Préfet. Par ailleurs, nous souhaitons redéployer les points école et sécuriser les quartiers. Une antenne mobile de police sera effective dans



► « Redéployer les points écoles et sécuriser les quartiers »

quelques semaines ainsi qu'une brigade cynophile. En parallèle, la prévention ne sera pas en reste.

Nous serons attentifs au soutien parental, à la prévention du décrochage scolaire, afin de promouvoir la réussite éducative.

Comment comptez-vous réorganiser le stationnement et créer de nouvelles places, notamment en centre-ville ?

C'est un vaste sujet. Lors de mon précédent mandat, j'avais créé un parking en centre-ville de 100 places, « le Village » et fait réhabiliter les parkings du centre-ville et celui du tribunal qui n'était plus en service.

Aujourd'hui, un grand nombre de places de stationnement en voirie ont été supprimées, la rue Saint-Denis est devenue piétonne, le parking de 500 places prévu à la ZAC de la Marine pour emprunter plus facilement le tramway T2 a été abandonné, certains logements sont construits sans parking.

Les sens de circulation ont été totalement changés. Pour répondre à cette question, il faudra en discuter dans les comités de quartiers avec les administrés pour tenir compte de leurs attentes.

Quelles sont vos priorités en termes de rénovation urbaine ? Quel est le taux de logements sociaux que vous vous êtes fixé pour les programmes immobiliers à venir ?

La priorité absolue est de terminer le premier programme de rénovation urbaine signée en janvier 2008 qui a pris quatre ans de retard. Nous devons finir les programmes de l'Île Marante, celui des Grèves et commencer celui des Fossés-Jean. Tout doit être engagé avant la fin de l'année si nous ne voulons pas perdre nos subventions. L'enjeu est de taille et nous sommes très inquiets !

En parallèle, l'État nous interpelle sur le Plan National de Rénovation Urbaine 2 (PNRU2), c'est-à-dire le nouveau programme de rénovation urbaine sur le boulevard Charles-de-Gaulle au sein du nouveau Contrat de ville. L'étude doit être également prête pour la fin de l'année 2014. Si l'objectif est louable, la question posée est : comment reloger les locataires des immeubles démolis et répondre à la liste d'attente des demandeurs de logements sociaux ?



► « Les entreprises doivent avoir confiance dans la ville qui les accueille. »



► « Nous devons finir le programme de l'île Marante. »

Quelles sont les bonnes pratiques que vous désirez adopter dans le domaine du développement durable ?

Il faut faire des économies d'énergies dans tous les domaines (l'habitat, l'éclairage) et par tous les moyens (l'isolation, les leds), et éviter la pollution grâce aux voitures hybrides ou électriques, à l'utilisation de la bicyclette. Il faut sensibiliser les parents par l'intermédiaire des enfants à changer leur comportement vis-à-vis de certains gestes de la vie quotidienne comme le tri des déchets, plus particulièrement via les agendas 21 scolaires.

Vous souhaitez créer un « Arc sportif olympique ». Quels sont ses éléments structurants ?

Cet arc sportif, je ne le ferai pas seule. Ce sera un projet commun avec le Conseil général -s'il existe toujours-, car «cet arc sportif olympique» s'appuiera sur quatre équipements essentiels : le stade olympique Yves-du-Manoir, la patinoire olympique fréquentée par Philippe Candelero, la piscine olympique, et le stade Charles-Péguy et sa piste d'athlétisme «Colette Besson». Sans oublier les tennis et tous les lieux où sont pratiqués des sports tel le base-ball, la boxe, l'escrime etc.

Quelles sont les initiatives que vous avez l'intention de développer pour favoriser le bien-être des jeunes et les accompagner vers l'emploi ?

La Ville s'en préoccupe déjà à travers la «Mission locale et la Maison de l'emploi». Je crois qu'il est indispensable d'éviter le décrochage scolaire, et de lutter contre l'absentéisme, qu'il faut accompagner les jeunes vers un métier qualifiant dès que les études générales ne les intéressent plus, leur retirer pour certains leur complexe de penser que vivre dans «des quartiers» conduit inéluctablement à l'échec. L'essentiel est de leur faire comprendre que chacun a un potentiel de réussite. Ils doivent le trouver. Des exemples multiples existent.

Comment comptez-vous attirer de nouvelles entreprises à Colombes ?

La crise actuelle ne facilite pas le déplacement des entreprises. Ce qui est important pour elles, c'est qu'elles aient confiance dans la ville qui les accueille. Qu'elles trouvent sur place les moyens de transport adéquats, des commerces et un environnement agréable avec des élus à leur écoute.

En un mot, une ville attractive.

“ Il faut accompagner les jeunes vers un métier qualifiant ”

UNE RENTRÉE BIEN PRÉPARÉE

Travaux dans les écoles, ouvertures de classes, départs et arrivées de nouveaux directeurs, réforme des rythmes scolaires : la rentrée se prépare depuis plusieurs mois et s'accompagnera de nombreux changements. Passage en revue des nouveautés de cet automne.

L'application de la réforme des rythmes scolaires est sans nul doute «La» grande nouveauté de cette rentrée. Finie la journée libre du mercredi. Désormais, les petits Colombiens ont cinq matinées de cours, plus favorables aux apprentissages, du lundi au vendredi.

Cependant, autre grande nouveauté à Colombes, la municipalité, dans l'obligation d'appliquer la loi malgré son hostilité vis-à-vis de la réforme, «votée à la va-vite et sans concertation», a décidé de regrouper les activités périscolaires le vendredi après-midi de 13h30 à 16h30. Facultatives, gratuites du fait du choix de l'équipe municipale, elles seront fréquentées par environ 85 % des 9508 élèves inscrits dans les 38 écoles de la ville.

Activités périscolaires : un atelier «spécialisé» et un atelier «libre encadré»

Depuis le printemps, les services de la Ville planchent donc sur la nouvelle organisation, de manière à offrir aux familles le plus large éventail possible d'activités. Le principe retenu est de proposer tous les vendredis à chaque enfant un atelier «spécialisé» et un atelier «libre encadré», soit deux temps de 1h30 environ. Cependant, en maternelle, les temps sont adaptés aux rythmes des enfants, de manière à conserver la sieste pour les petites sections.

Les ateliers se poursuivent pendant un trimestre et feront l'objet d'une confirmation d'inscription tous les trois mois. Les enfants pourront choisir entre de multiples activités : musique et éveil musical, chant choral, batucada ; arts plastiques ; théâtre, jeux de mime et jeux d'improvisation ; danse ; cinéma et arts vidéos ; photographie ; lecture et contes ; ateliers d'écriture ; culture scientifique ; sports individuels ; sports collectifs ; jardinage, herbiers et connaissance de la flore ; ateliers de développement durable et sensibilisation au tri ; ateliers santé et hygiène

alimentaire ; sophrologie et détente ; prévention des risques (accidents domestiques en maternelle...) ; permis piéton et sécurité routière ; culture civique et citoyenne ; informatique ; initiation linguistique ludique ; cultures du monde ; calligraphie ; couture ; arts décoratifs (origami...) ; création de bijoux ; bricolage, jeux de stratégie et jeux de société...

Des animateurs issus d'horizons très divers

Les intervenants sont notamment issus des différents services municipaux, tous



► Autre nouveauté : les enfants pourront désormais être accueillis dans tous les accueils de loisirs à 7h45, que ce soit en maternelle ou en élémentaire. L'heure de commencement des cours est maintenue à 9h.



Chiffres clefs

38

Écoles élémentaires
et maternelles

3 834

Élèves inscrits en
maternelle

5 674

Élèves inscrits
en élémentaire

76 tonnes

de nourriture étaient
jetées chaque année

280 000 euros

économisés avec la nouvelle mesure :
un repas réservé = un repas payé



► INTERVIEW

Trois questions
à Leïla Leghmara,
adjointe au maire,
déléguée aux
Affaires scolaires
et à l'Enfance

“ Je souhaite privilégier
le dialogue au sein de
la communauté éducative ”

Comment avez-vous envisagé l'application de la réforme des rythmes scolaires, obligatoire cette année ?

Ces trois heures du vendredi après-midi seront des heures de qualité, permettant la découverte culturelle, sportive, des activités citoyennes ou ludiques. Les équipes d'animation ont fait preuve de toute leur imagination et de leur savoir-faire pour construire des programmes cohérents dans chaque école, adaptés aux âges des enfants. Nous avons aussi mis un accent particulier sur la maternelle.

À quelles difficultés avez-vous été confrontée pour proposer ces temps d'activités ?

Cette réforme est très complexe à mettre en œuvre, d'autant plus que nous avons souhaité que ces nouveaux temps périscolaires soient gratuits et ouverts à tous les enfants. La principale difficulté est celle du recrutement, puisque pour accueillir les 8000 enfants attendus, il faut en moyenne 500 encadrants par vendredi ! Les services ont travaillé tout l'été sur le recrutement et l'accompagnement des personnels : adaptation des temps de travail des animateurs, appel à projets auprès des enseignants et des associations, recrutements d'animateurs et d'intervenants venus d'horizons divers...

Souhaitez-vous donner la priorité aux activités périscolaires ?

Oui, et tout autant au scolaire : élue sur les deux secteurs, profondément attachée à la réussite de tous les enfants, je souhaite privilégier la continuité entre ces temps et poursuivre le dialogue et la concertation avec tous les partenaires de la communauté éducative. Ce sera un axe fort du Projet éducatif territorial qui sera élaboré au cours de la prochaine année scolaire.

mobilisés pour l'occasion. Ainsi, les enfants pourront aussi bien avoir affaire à des animateurs des accueils de loisirs qu'à des intervenants recrutés spécialement, mais aussi à du personnel issu du musée d'Art et d'Histoire, des médiathèques, de la Maison de l'image, de la Coulée Verte et du Centre Nature. 25 associations de la Ville sont elles aussi sur le pont et proposent des animations dans les domaines culturels et sportifs. Sans oublier les enseignants volontaires qui participent eux aussi au dispositif.

Si les activités sont gratuites, elles ont néanmoins un coût, et pas des moindres. Or, la contribution de l'État n'est que de 50 euros par an et par élève, un « fonds d'amorçage » auquel s'ajoute la contribution de la CAF de 50 centimes par heure d'accueil et par enfant participant aux activités. Un apport jugé « infime ». La difficulté à laquelle est confrontée la municipalité est donc de trouver les financements nécessaires pour maintenir la gratuité des ateliers, garante de l'égalité des apprentissages.

Meilleure gestion, meilleures prévisions

Cette rentrée se distingue également par une volonté de meilleure gestion de la municipalité, à travers de meilleures prévisions. Plusieurs mesures nouvelles seront appliquées

“ Mettre fin à un
énorme gaspillage
alimentaire ”

dès le mois de septembre. Ainsi, les inscriptions aux accueils de loisirs lors des vacances scolaires devront être confirmées avant chaque période de vacances, ce qui permettra de mieux quantifier le nombre d'enfants attendus et par conséquent de proposer une organisation optimale avec un encadrement adapté. Dans un même esprit de rationalisation, l'inscription à la restauration scolaire se réalise désormais pour des jours fixes, pour toute l'année scolaire. Les repas réservés seront facturés (sauf sur présentation d'un justificatif médical). Cette nouvelle modalité devrait permettre de mettre fin à un énorme gaspillage alimentaire dû aux repas commandés et non consommés. En effet, jusqu'ici, pas moins de 33 000 repas sur les cantines scolaires et plus de 43 000 repas sur les cantines des mercredis et des vacances

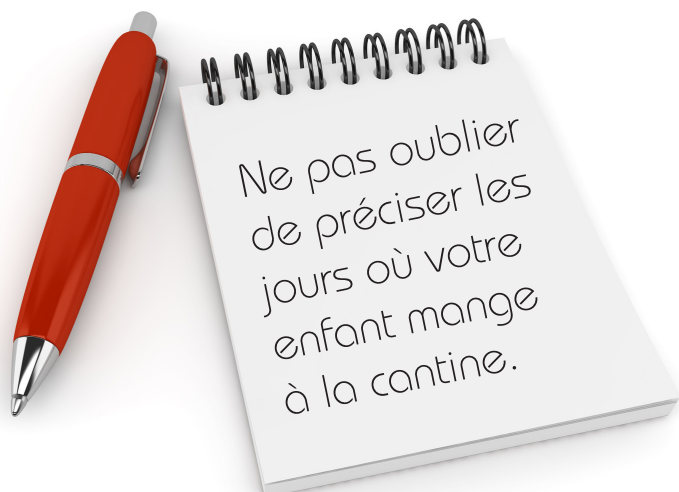
partaient à la poubelle, l'équivalent de 76 tonnes de nourriture jetées chaque année du fait d'une mauvaise prévision des effectifs. La nouvelle mesure qui y mettra fin s'inscrit dans les objectifs de l'année européenne de lutte contre le gaspillage alimentaire tout en répondant au souhait de la municipalité de mieux gérer ses finances. En effet, 280 000 € devraient être économisés avec la nouvelle organisation. Les services montreront toutefois une certaine souplesse: les parents auront la possibilité de modifier les jours d'inscriptions en cas de changement des organisations familiales ou de leur situation vis-à-vis de l'emploi.

Sécurité et prévention dans les écoles

La municipalité prend également de nouvelles mesures dans les domaines de la sécurité et de la prévention, à travers les interventions de la police municipale et des agents de surveillance de la voie publique (ASVP). L'une d'elles concerne la sécurisation des déplacements aux abords des écoles de Colombes, en particulier à la sortie des classes. La municipalité a décidé de mettre l'accent sur la sécurité dans ce domaine, matin et soir et chaque jour de la semaine, y compris le mercredi. Près de huit écoles considérées comme des points sensibles bénéficieront d'un dispositif renforcé. Des aménagements urbains (élargissement des trottoirs, pose de mobilier sur la voie pour ralentir le trafic, etc.) seront créés pour réduire les risques d'accident.

Cette année scolaire sera également marquée par la participation des agents de police et ASVP à des activités périscolaires, tournant autour de la prévention. Informations civiques, accompagnement, prévention routière... De nombreux thèmes sont à l'étude pour ces interventions qui pourraient voir le jour à l'automne.

+ d'infos
sur notre site
colombes.fr



Quoi de neuf dans les écoles ?

Plus d'enseignants cette année

Les effectifs des écoles de Colombes connaissent cette année une hausse modérée. Deux ouvertures de classes en élémentaire sont à signaler cette rentrée, dans les écoles élémentaires Ambroise-Paré B, et Maintenon. Du fait de leur inscription en réseau de réussite scolaire (RRS), les écoles Ambroise-Paré A, Marcellin-Berthelot A et la Tour d'Auvergne élémentaire vont bénéficier du dispositif «plus de maîtres que de classes»: les deux premières écoles avec chacune une création de poste, et la troisième avec une transformation de poste. Dans les écoles maternelles Charles-Péguy, la Tour d'Auvergne et Langevin-Wallon, toutes en RRS, trois classes en tout seront ouvertes aux enfants de moins de trois ans.

Travaux, nettoyage et achat de mobilier

Durant l'été, des travaux ont été effectués afin de permettre l'accueil des nouvelles classes, mais aussi la rénovation de nombreuses écoles: remise en peinture de salles de classe, travaux de maintenance ou de mise aux normes... Comme chaque année, les services ont aussi procédé au renouvellement du mobilier scolaire usagé. Enfin, les écoles ont fait l'objet d'un nettoyage approfondi.

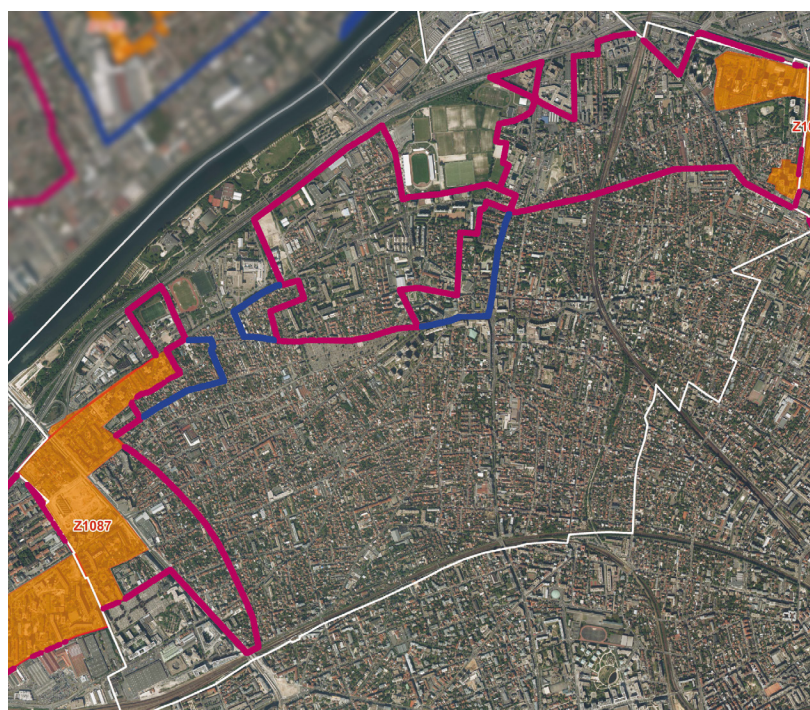
Nouveaux directeurs

Six nouveaux directeurs prennent leurs fonctions cette année: M^{me} Bihan à J.J. Rousseau élémentaire, M^{me} Grebo à la Reine-Henriette, M^{me} Gromaire à M. Pagnol, M^{me} Laubel à M. Berthelot B et M. Muller à H. Martin maternelle. L'école H. Martin était en attente de la nomination du nouveau directeur mi-août. Par ailleurs, trois directeurs ont changé d'établissement: M^{me} Fouchard à Côtes d'Auty, M^{me} Ramon à D. Papin, M. Garin à Maintenon élémentaire.

Fin juin, une réception à l'hôtel de ville a permis de saluer le départ en retraite de deux directrices: M^{me} Laigle, (Marcellin-Berthelot) et M^{me} Marinelli (Maintenon) mais aussi la mobilité de M. Vigne (Reine Henriette), M^{me} Lecorre (Henri-Martin maternelle), M^{me} Chemin (M. Pagnol) et M. Dulcetta (Henri-Martin élémentaire).

RÉNOVATION URBAINE UN NOUVEAU « CONTRAT DE VILLE » EN PRÉPARATION

La nouvelle loi votée en février dernier prévoit la réduction du nombre de quartiers prioritaires en définissant des territoires « cœur de cible », en fonction d'un seul critère, celui du revenu des habitants.



En rose, la délimitation des ZUS (Zones Urbaines sensibles) créées en 1996.

En bleu, les extensions quartiers prioritaires CUCS 2001 qui sont venus s'ajouter aux ZUS.

En orange la première proposition de l'État faite le 17 juillet 2014 pour les quartiers « cœur de cible », pour la période 2015/2020. Comme le montre la carte, les périmètres sont nettement réduits et certains quartiers ne sont plus pris en compte.

C'est pour simplifier et rationaliser la Politique de la Ville qu'une nouvelle loi a été votée recentrant les moyens financiers sur 1300 territoires. La spécificité des nouveaux périmètres est d'englober une population dont le revenu fiscal médian est inférieur à 12 800 euros. Comme sur l'ensemble du territoire national, l'État propose sur Colombes une réduction sensible des territoires.

Aux Fossés-Jean, le quartier prioritaire est réduit des deux tiers, au Petit-Colombes-Grèves, il est réduit d'environ 30 %. Le quartier Europe ne ferait plus partie des territoires prioritaires et deviendrait un « quartier de veille ».

Des quartiers « cœur de cible »

Seuls les nouveaux quartiers « cœur de cible » bénéficieront des crédits et projets spécifiques de la Politique de la Ville. Toutefois, dans les anciens secteurs « territoires de veille », une vigilance sur l'évolution du quartier est prévue.

Pour la municipalité, il semble que certains secteurs ont encore besoin d'une action renforcée. La Ville négocie actuellement avec l'État pour élargir la superficie des territoires proposés.

Elle s'attache également à faire reconnaître une partie du quartier Europe.

Une large participation des habitants

Le nouveau contrat de ville, unique et global, doit être signé en décembre prochain et s'achèvera en 2020. Il s'agit donc de définir les objectifs des territoires concernés à travers une large participation des acteurs, au premier rang desquels les habitants. Les conventions de renouvellement urbain seront désormais inscrites dans le cadre des contrats de ville qui comprennent trois volets : le développement économique, le développement urbain et la cohésion sociale.

La Ville en attente d'une décision

Concernant la rénovation urbaine, après L'ANRU 1 qui concernait les quartiers Petit-Colombes-Grèves, Fossés-Jean et Europe, « l'ANRU 2 » cible désormais uniquement 200 quartiers prioritaires en France. La Ville souhaiterait que les Canibouts et les Côtes d'Auty soient pris en compte. Elle est en attente d'une décision.



► À terme, le T1 desservira le nord de Colombes et sera connecté au T2.

À retenir

Accès au dossier tous les jours ouvrables, à la direction de l'Urbanisme 42, rue de la Reine Henriette.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public les jours suivants :

- lundi 15 septembre/9h à 12h,
- mercredi 1^{er} octobre/14h à 17h,
- mardi 7 octobre/14h à 17h,
- samedi 11 octobre/9h à 12h,
- mardi 14 octobre/16h à 19h,
- samedi 25 octobre/9h à 12h.

+ d'infos
sur notre site
colombes.fr

PROLONGEMENT DU T1 À COLOMBES LANCEMENT DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE SUR SON PROLONGEMENT À L'OUEST

Du 15 septembre au 25 octobre, le projet de prolongement du tramway T1 à l'ouest est présenté en enquête publique. Le Département des Hauts-de-Seine, la Région Île-de-France et le STIF invitent le public à s'informer et à s'exprimer.

Ce projet de prolongement de la ligne de tramway T1 à l'ouest reliera le terminus actuel « les Courtilles » à la station Gabriel-Péri à côté du carrefour des Quatre Chemins. Il sera en correspondance directe avec le métro ligne 13 aux Courtilles, avec la ligne J à la gare « Le Stade » et avec le T2 à la station « Pierre Lagravère ». Cette nouvelle liaison permettra aux voyageurs de se déplacer aisément entre les villes de Colombes, Bois-Colombes, Nanterre et Asnières, et du même coup entre toutes les villes desservies par les lignes actuelles de tramway T1 et T2.

D'ici fin 2018, le T1 desservira le carrefour des Quatre Routes à Asnières. À l'horizon 2023, les 6,4 km du trajet de cette extension seront parcourus en une vingtaine de minutes par plus de 60 000 voyageurs par jour.

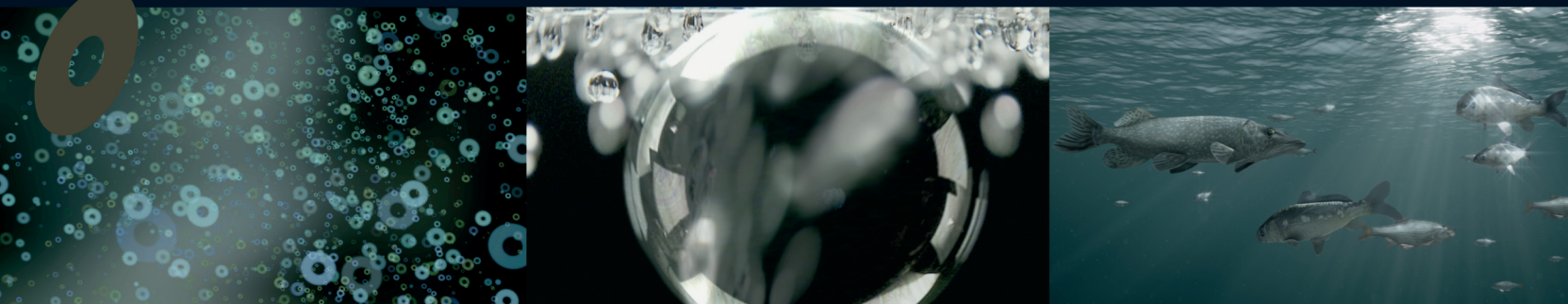
Pourquoi une enquête publique ?

L'enquête publique est une phase de concertation permettant aux Colombiens de donner leurs avis sur le projet lorsque celui-ci modifie l'environnement. Son objectif est d'étudier l'utilité du projet à travers l'analyse de ses impacts. L'avis du public permettra d'alimenter la réflexion des maîtres d'ouvrage. À l'issue de l'enquête, le commissaire enquêteur formulera un avis favorable ou défavorable, assorti de réserves ou recommandations, qui permettra au préfet des Hauts-de-Seine de déclarer le projet d'utilité publique. *Plus d'infos : www.t1ouest.fr*



LAVER L'EAU

LE SIAAP REDONNE À L'EAU SON FUTUR



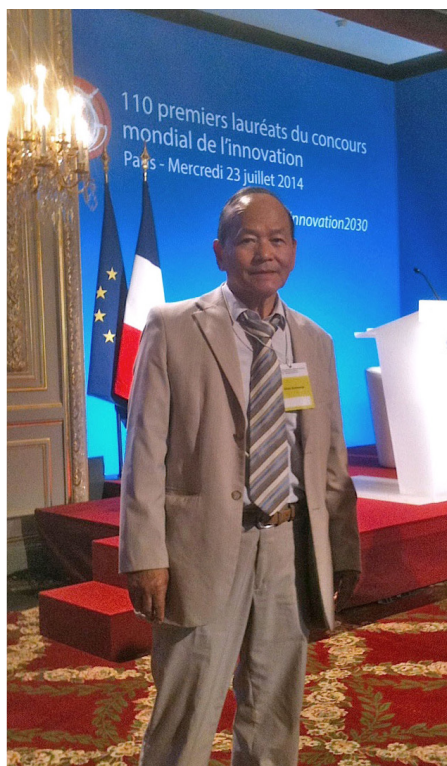
L'eau que nous utilisons chaque jour est lavée par le SIAAP. En région parisienne, le SIAAP est le service public qui transporte et dépollue 2,5 millions de m³ d'eaux sales, domestiques, pluviales et industrielles. Un défi quotidien pour nous et pour l'environnement. En savoir plus www.siaap.fr

SIAAP

Service public de l'assainissement francilien

UN PROJET DE THÉRAPIE NUMÉRIQUE PRIMÉ AU CONCOURS MONDIAL D'INNOVATION

Le Colombien Lambert Tang, PDG du groupe Genius, à la pointe des nouvelles technologies, a été reçu en juillet à l'Élysée pour la promotion d'un projet de « e-santé » innovant.



► Lambert Tang, PDG du groupe Genius, lors de la réception à l'Élysée du 23 juillet 2014.

Le domaine de la thérapie numérique est un secteur de recherche en pleine expansion, dans lequel le groupe Genius tient une place de leader. Dirigée par le Colombien Lambert Tang, la société, spécialisée dans les nouvelles technologies et les solutions d'informations, développe plusieurs projets autour de la e-santé. En partenariat avec l'Institut du cerveau et de la moelle épinière (ICM), situé à l'hôpital Pitié-Salpêtrière, l'entreprise a conçu en 2014 le projet Rehab e-Novation : celui-ci a pour but la création de jeux vidéo thérapeutiques facilitant la rééducation des personnes atteintes de la maladie de Parkinson.

Concrètement, ces applications permettront, grâce à des capteurs de mouvements, de pratiquer un véritable entraînement physique, et de suivre en temps réel l'évolution de la pathologie chez chaque patient. Utilisables en cliniques, elles pourront aussi être installées à domicile. « L'aspect autonome de ces applications, faciles d'accès et consultables à distance par les thérapeutes, sera primordial », précise Thierry Touré, directeur de production de la société.

Encore au stade du développement, le projet Rehab e-Novation a connu un véritable coup d'accélérateur, suite au Concours mondial d'innovation lancé par l'État en 2013. Le 23 juillet dernier, Lambert Tang a ainsi été reçu à l'Élysée par le Président de la République, le projet ayant reçu le prix de l'innovation dans le secteur « Silver économie : l'innovation au service de la longévité ». Grâce à ce prix et aux financements qui y sont associés, rendez-vous est donné dans un an pour découvrir le premier prototype de logiciel issu cette recherche.

Plus d'infos : www.brainenovation.com

NE MANQUEZ PAS LE BUS RÉGIONAL DE LA CRÉATION D'ENTREPRISE



► Des entretiens de conseil individualisés sont réalisés dans le Bus, pour aider les porteurs à mieux définir et construire leur projet.

Un bus très particulier passera à Colombes ce mois-ci. Son objectif : informer et sensibiliser les habitants à la création d'entreprises notamment dans les quartiers prioritaires, plus particulièrement auprès des jeunes, et proposer des ateliers pour aider les habitants à bâtir un nouveau projet professionnel. Cinq étapes sont prévues :

- lundi 15, place Aragon (Petit-Colombes) ;
- mardi 16, gare de Colombes/rue saint Denis ;
- mercredi 17, mairie/parvis de l'hôtel de ville ;
- jeudi 18, quartier Fossés-Jean, aux abords du supermarché Leclerc ;
- vendredi 19, quartier Europe, aux abords de Carrefour Market.

UNE RÉSERVE NATURELLE NAÎT À L'ÎLE-MARANTE

Au cœur d'un quartier en pleine rénovation, un espace vert à vocation écologique et pédagogique est en train de voir le jour, caché entre les nouvelles habitations et l'A86.



► Encore en cours d'aménagement, cette zone humide située près de l'autoroute se transformera au fil des mois en véritable réserve naturelle.

A lors que le projet modifié de l'Île-Marante lancé en 2006, finit enfin de prendre forme entre l'avenue de l'Europe et la rue de Frankenthal, avec la construction des derniers programmes immobiliers et d'une nouvelle crèche municipale l'espace naturel prévu et reprogrammé voit le jour à l'extrémité de cette grande parcelle. Nichée en contrebas des murs anti-bruits protégeant les habitants de l'autoroute A86, une zone humide a été créée par l'aménageur de la Ville, la Codevam, qui s'est adjoint les services du bureau d'études EGIS et du paysagiste la Compagnie du Paysage.

Îlots et presqu'îles

Cette zone a vocation à devenir une réserve naturelle favorisant la biodiversité, à travers une faune et une flore variées. Les usagers de la nouvelle passerelle reliant le quartier Europe au parc Lagravère peuvent déjà avoir un aperçu de la forme que prendra cette réserve : autour d'un plan d'eau étanche alimenté par l'écoulement des eaux de pluie des bâtiments environnants, des îlots et presqu'îles, de forme et de taille différentes, ont été conçus par les architectes paysagistes.

Un éco-système en devenir

Sur place, une flore abondante a déjà été plantée, en tenant compte du marnage (ou niveau variable) de l'eau. Jonc, roseaux, reines-des-prés, salicaies... De nombreux arbres et arbustes décorent aussi le paysage : aulnes, frênes, chênes, sureaux, noisetiers, saules, couvriront bientôt l'endroit d'une végétation dense. Chaque plantation est définitive, et non saisonnière : le but est de voir le lieu évoluer, d'observer un éco-système qui se créera naturellement au fil des mois et des années, avec l'arrivée, inévitable, de batraciens ou d'insectes.

La plus grande partie de cet espace sera dans un premier temps fermée au public, le sentier passant à travers la zone servant en priorité à entretenir les lieux. Dans l'immédiat, une passerelle au plancher boisé, en cours de construction, va permettre de marcher au-dessus de la réserve, en rejoignant à son bout la passerelle. À terme, toutefois, la réserve naturelle a vocation à devenir un espace pédagogique. Étudier la biodiversité, la vie aquatique, l'importance de la faune : autant d'activités, similaires à celles développées au sein du Centre Nature, qui pourront être mises en place avec les élèves d'écoles primaires.

Quelques chiffres

26 000 m²

de surface assainie alimentant
en eaux pluviales la réserve
naturelle.

2 500 m² :

l'étendue totale du plan d'eau
faisant office de rétention des
eaux de pluie pour les
immeubles nouvellement créés.



► Une passerelle au plancher boisé va permettre de marcher au-dessus de la réserve.
Illustration : La compagnie du paysage.

COLOMBES ADHÈRE À LA NOUVELLE CHARTRE DE LA BIODIVERSITÉ

Créée en 2003 par le Conseil régional d'Île-de-France, la Charte de la biodiversité a vocation à accompagner les projets permettant d'améliorer la connaissance, la protection et la gestion des milieux naturels. De nombreuses collectivités, associations et acteurs de l'environnement, y ont adhéré, acceptant de fait de respecter au mieux ses engagements : gestion écologique des espaces verts, végétalisation durable du territoire, limitation des éclairages nocturnes, réalisation de chantiers à faible nuisance, utilisation économe des ressources et notamment de l'eau...

Déjà signataire de la Charte en 2008, la Ville a renouvelé cette année son adhésion, après que celle-ci ait été révisée en 2013. L'ensemble des engagements pris par les adhérents, et des actions déjà réalisées par la commune dans ce cadre, est à découvrir sur le site officiel www.chartebiodiversite-idf.fr.



Les activités nautiques à l'honneur

La piscine olympique a accueilli le 6 juillet le public colombien, le temps d'une matinée destinée à lui faire découvrir les activités nautiques proposées durant l'année.

Plongée sous-marine, aquabike, exercices d'apnée: autant d'expériences que petits et grands pouvaient tenter en présence des équipes des clubs de plongée et de natation locaux.

Les recettes de cette manifestation ont été reversées à l'association Colombes Handisport.



Commémoration du Vél d'Hiv'

La Ville a commémoré le 20 juillet, en présence des membres de l'AFMA 92 (Association fonds mémoire d'Auschwitz) et du Centre communautaire israélite de Colombes, le 72^e anniversaire de la rafle du Vélodrome d'Hiver. De nombreux élus étaient présents, dont Nadia Frontigny, adjointe au maire déléguée à la démocratie locale et à la citoyenneté, Marie-Lise Vallée, adjointe au maire déléguée aux ressources humaines, et Arnold Bauer, conseiller municipal en charge du Jumelage, des Relations avec les cultes et des Anciens combattants.

Chantiers jeunesse à l'île de Groix

Deux chantiers solidaires et citoyens se sont déroulés en juillet sur l'île de Groix (Bretagne). Durant ces séjours, 29 jeunes de 14 à 17 ans ont participé chaque matin à la rénovation du patrimoine local : nettoyage de lavoirs, entretien des sentiers de randonnée, fabrication de savon...

En échange, les après-midis étaient dédiés aux activités de loisirs (plongée, accro-branche, canoë) encadrés par les animateurs de la Ville et des bénévoles locaux.



Un 14 juillet très réussi

La Fête Nationale a été célébrée avec une foule nombreuse le 13 juillet. Rassemblé pour le bal populaire, sur le parvis de l'hôtel de ville, le public a été convié ensuite au stade Yves-du-Manoir. Une fois réunis, les spectateurs ont pu assister à un feu d'artifice de toute beauté, tiré au cœur de la nuit.



Marathon orthographique ▼

La classe de CE2 de l'école Hoche menée par l'enseignante Claire Lordon a remporté en juin la finale d'un marathon orthographique proposé par l'académie de Versailles. Sur les Hauts-de-Seine, 48 classes du même niveau y participaient. C'est dans la catégorie « collectif » que la classe de 30 élèves s'est distinguée. Ils se sont vus récompenser chacun par un livre documentaire de l'auteur François Place, « Les derniers géants ».



Un été dans les quartiers... et ailleurs ! ▲

Pour passer des vacances réussies, de nombreuses activités étaient organisées par la Ville pendant les mois de juillet et d'août, dans le cadre de l'opération « Un été dans les quartiers ». Des animations gratuites étaient assurées au parc Caillebotte et au square Victor-Basch, comme des initiations sportives ou des ateliers magie. Des sorties et visites guidées étaient également au programme, dans les bases de loisirs, au zoo de Thoiry, ou au domaine de Sceaux (notre photo).



COUP D'ENVOI RÉUSSI POUR LA COLOMBES CUP

Le mois de juillet a débuté dans un esprit très sportif, avec la première édition de la « Colombes Cup » organisée par la municipalité sur les terrains d'Yves-du-Manoir. Près de 300 jeunes se sont retrouvés pour un tournoi au principe similaire à celui de la Coupe du Monde : 27 équipes de 11-13 ans, venus des différents clubs sportifs, associations ou accueils de loisirs, ont enchaîné les matches, avec plusieurs personnalités présentes, comme le footballeur Michaël Ciani, et des animations assurées par les Batuc'Ados et l'espace Ados. Chaque participant est reparti avec un cadeau offert par l'un des sponsors de l'événement !

VERS UNE POLICE MUNICIPALE PLUS EFFICACE ET PLUS PROCHE DES HABITANTS

La Ville s'est engagée ces derniers mois dans un travail de réorganisation de la direction Sécurité et Prévention, avec pour objectifs une présence accrue sur le terrain et de nouveaux moyens mis au service de la tranquillité des Colombiens.

Sécurité



► L'un des objectifs de la police municipale et des ASVP : être à l'écoute des besoins de tous les Colombiens, et notamment des commerçants.

Le maintien de la tranquillité publique et de la sécurité est l'une des priorités de la nouvelle équipe municipale. Dès son arrivée, un audit sur le fonctionnement des services de sécurité a été commandé, pour les rendre plus efficace et plus cohérents. La direction Sécurité et Prévention, qui regroupe notamment 46 agents de police municipaux, 40 agents de surveillance de la voie publique (ASVP) et 10 opérateurs de vidéo protection, était victime de nombreux dysfonctionnements : démotivation, déconsidération d'une partie de l'effectif...

Des moyens au service des Colombiens

Une refondation de la direction a donc pris forme, avec l'arrivée d'un nouveau directeur, Alain Faugeras, et la création de deux pôles de compétence, l'un dédié à la prévention et l'autre à la sécurité. Leur but : être à l'écoute des Colombiens et de leurs besoins.

Ainsi, un premier effort sera fait sur l'accueil du public au poste principal, qui ouvrira de 9h à 18h30 en semaine et le samedi de 9h à 13h.

Prochaine innovation : l'arrivée, à partir d'octobre, d'une permanence d'accueil mobile, qui stationnera de 8h à 12h ou de 14h à 18h, tous les deux jours, dans les quartiers Aragon, Europe, Estienne d'Orves, et à la Gare du Centre. Elle permettra aux Colombiens excentrés d'exprimer leurs doléances, concernant les incivilités, l'hygiène, les nuisances sonores, etc.

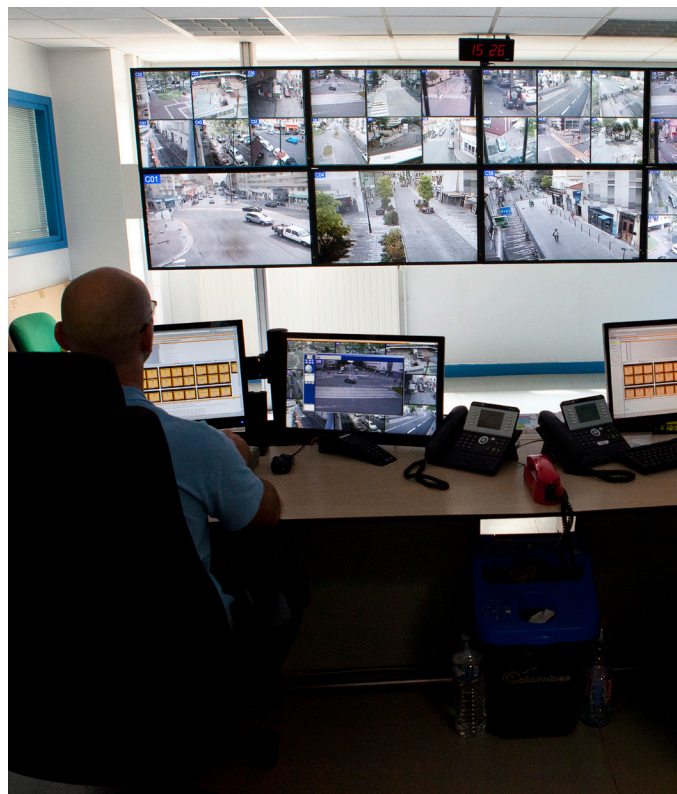
Une coopération avec la Police nationale facilitée

Sur le terrain, le service va se mobiliser de manière complémentaire, ce qui se traduit par des patrouilles mixtes ASVP/police municipale. La coopération avec la Police nationale sera également au cœur de la réorganisation : la convention de coordination a été enfin établie par les deux parties, avec le soutien de la Préfecture et du procureur de la République. «*Nous avons une relation directe entre les deux postes de commandement, avec des échanges d'information à tous les niveaux de la hiérarchie, qui permettent des interventions en commun, des missions coordonnées et des supports mutuels*», précise Alain Faugeras.

Un équipement adapté à toutes les situations

Afin d'asseoir plus sereinement son autorité lors de ses patrouilles, la police municipale devrait également à terme être réarmée. Dans l'attente du financement de cette mesure, certains agents sont dotés de flashballs (arme non létale de catégorie C), de poignées lacrymogènes et de bâtons de protection. La dotation de nouvelles motos permettra aussi d'être plus réactif face aux conduites dangereuses et aux stationnements gênants. Ces moyens techniques seront complétés par deux équipes cynophiles.

L'aspect prévention du service n'est pas négligeable : le pôle dédié s'assurera de coordonner tous les services dans l'application des mesures préconisées par le Contrat local de sécurité (CLS). Le dialogue avec les associations de quartier, sportives mais également les écoles, où le décrochage peut être à l'origine d'un glissement vers la délinquance, aura une place prépondérante. Le Conseil général vient d'attribuer en ce sens 42 800 € de subventions de fonctionnement à la commune pour les politiques locales de prévention programmées pour 2014.



► Les « chasseurs d'images » du CSU (Centre de Supervision Urbaine), s'appuient sur le dispositif pour piloter en temps réel le travail des policiers sur le terrain.

LA VIDÉO PROTECTION RENFORCÉE

La lutte contre la délinquance, la participation active à des enquêtes judiciaires ou la protection des agents travaillant sur la voie publique : ce ne sont que quelques-unes des missions remplies chaque jour, 24h sur 24, par les dix opérateurs de vidéo protection travaillant dans le Centre de supervision urbaine (CSU).

Avec ses 61 caméras réparties sur la commune, la vidéo protection est devenue à Colombes un outil opérationnel majeur, pour la direction Sécurité et Prévention mais aussi pour ses collaborateurs réguliers. Les « chasseurs d'image » du CSU, pour qui le maître mot est réactivité, peuvent s'appuyer sur ce dispositif pour « piloter » en temps réel le travail des policiers municipaux et ASVP sur le terrain.

Six nouvelles caméras en ville

Au vu de la diversité des missions remplies grâce à ce système, la commune a décidé de se doter de six nouvelles caméras, dont certaines seront mobiles, pour couvrir de nouveaux quartiers. Il s'agira également de lutter contre les rodéos à moto et les cortèges de mariages ne respectant pas le code de la route et le droit de circulation des autres usagers.



► Les patrouilles s'effectuent désormais de manière mixte, police municipale/ASVP, tout en respectant les prérogatives de chaque corps.

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES : CONNECTEZ-VOUS !

Carte d'identité, passeport, attestation d'accueil : pour prendre rendez-vous en mairie, un service interactif facile d'accès est désormais disponible sur le site Internet colombes.fr

Nouvelles
technologies



► Les rendez-vous en ligne permettent de simplifier le travail des services... et la vie des Colombiens !

► Prendre rendez-vous en ligne

Dans le but d'améliorer la qualité d'accueil des administrés colombiens et de simplifier le travail des services municipaux, le site Internet de la mairie vous offre désormais la possibilité de prendre rendez-vous directement en ligne pour effectuer certaines de vos démarches administratives les plus importantes. Comment cela fonctionne-t-il ? Connectez-vous sur colombes.fr, et cliquez sur l'onglet « Toutes les démarches », à droite sur la page d'accueil du site. Une fois sur cette page, les trois démarches concernées par ce nouveau service sont regroupées sous le titre « Affaires générales ».

► Se présenter à la date prévue

Ainsi, pour établir une nouvelle carte d'identité, réaliser votre passeport ou obtenir une attestation d'accueil, il suffit de cliquer sur l'horaire de rendez-vous disponible qui vous convient le mieux, puis de vous présenter à la date prévue au guichet affaires générales de l'hôtel de ville (situé au niveau -1 du bâtiment). À noter également, la liste des pièces demandées pour l'établissement de chacun de ces documents est indiquée sur chacune des pages correspondantes.

En bref

• **Copropriété** Deux sessions d'information sur le fonctionnement des copropriétés sont organisées à l'hôtel de ville. La loi pour l'Accès au logement, jeudi 9 octobre de 9h30 à 16h30 ; les travaux en copropriété, lundi 15 décembre de 9h30 à 13h. Gratuit sur inscription au 01 47 60 43 67.

• **Déménagement** Chargé de guider les propriétaires dans l'amélioration de leur habitat, le service Habitat privé et le PACT-Paris-Hauts de Seine-Val d'Oise vont déménager dans de nouveaux locaux 85, rue Saint-Denis.

• **Prévention suicide** À l'occasion de la 12^e Journée mondiale de prévention du suicide, le service Prévention santé de la Ville et l'association Entr'Actes proposent les 11 et 12 septembre une exposition « Le suicide en face » et la projection du film « Une drôle

d'histoire ». La manifestation aura lieu au CSC Europe (angle rue Paul-Bert/avenue Audra).

• **Hommage à François Faber** Dans le cadre des commémorations du 100^e anniversaire du déclenchement de la Guerre de 14-18, les Anciens combattants de Colombes, en partenariat avec l'amicale des Anciens de la Légion étrangère de Paris, rendront hommage à François Faber, le « Géant de Colombes », le samedi 13 septembre. Rendez-vous à 10h30 devant la Maison du Combattant.

• **Fête du goût à La Garenne-Colombes** Le 5 octobre, de 11h à 19h, le Rotary Club des « trois Colombes » organise une Fête du goût sur la place du marché de la Garenne-Colombes. Les bénéfices seront reversés à l'APEI (Association des parents d'enfants inadaptés) et l'association des orphelins garennois.

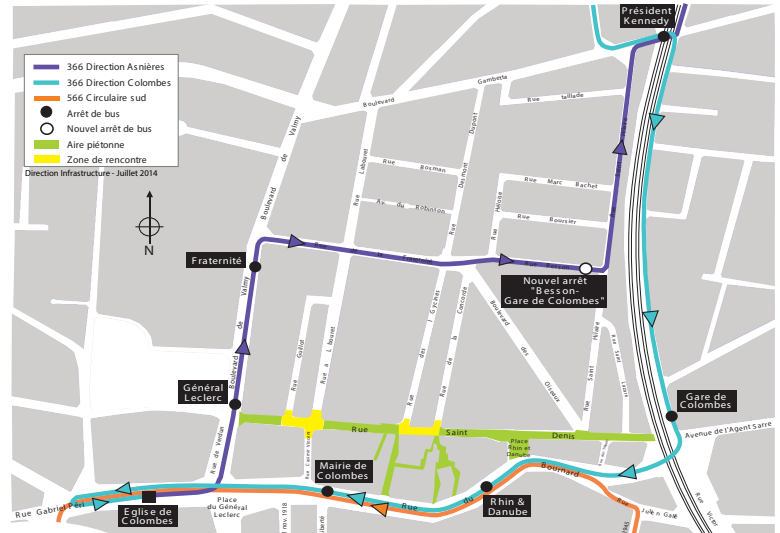
LES BUS NE CIRCULERONT BIENTÔT PLUS RUE SAINT-DENIS

Source de désagréments, le trajet des lignes des bus 366 et 566 qui empruntent l'aire piétonne, va être modifié d'ici la fin de l'année.

La rue Saint-Denis est, depuis sa transformation en aire piétonne, plongée dans une situation paradoxale. Deux lignes de bus y circulent tous les jours en semaine, entraînant des désagréments pour les passants et riverains: encombrement de la rue, confusion entre rue circulée et aire piétonne, nuisances sonores...

Les deux lignes concernées sont la 366, qui part de l'église de Colombes vers Asnières et dessert le centre-ville et les Fossés-Jean, et la navette urbaine 566 «Colomb'Sud», qui dessert en boucle la Petite Garenne, les Vallées et le Centre-ville. Après une réunion publique le 10 juillet, la municipalité s'est rapprochée de la RATP, pour proposer de nouveaux itinéraires qui contourneraient la rue.

Des itinéraires alternatifs ont donc été retenus: pour la 566, la solution consiste à emprunter la rue du Bournard, depuis la rue Julien-Gallé vers la rue Gabriel-Péri, en



► Le nouveau plan de circulation retenu par la RATP.

Transports

marquant les arrêts déjà existants. Pour la ligne 366, la proposition retenue est d'emprunter la rue du Bournard depuis l'avenue Ménelotte vers la rue Gabriel-Péri dans le sens Asnières-Colombes, et dans le sens inverse, de passer par la rue de Verdun, le boulevard de Valmy et la rue de la Fraternité pour rejoindre la rue Besson. La création d'un arrêt intermédiaire sur ce parcours, proche de la gare, s'avère nécessaire (voir carte ci-dessus).

Ces nouveaux trajets deviendront réalité après la fin des travaux du cinéma des 4 Clubs, qui occupent pour l'instant la voie réservée aux bus. Excepté les véhicules des riverains, de livraison et de secours, la rue Saint-Denis pourra alors devenir piétonne à 100 %.

CINÉMA DES 4 CLUBS : LA RÉOUVERTURE, C'EST POUR BIENTÔT !

Depuis deux ans déjà, les quatre salles du cinéma ont fermé leurs portes au public. L'équipement a dû subir un réaménagement complet tout en effectuant sa transition vers la projection en numérique. Une opération qui a pris plusieurs fois du retard, dus à des imprévus techniques et à la liquidation judiciaire de plusieurs entreprises.

Les cinéphiles peuvent en être sûrs: les 4 Clubs accueilleront bien leurs premières séances dans les prochaines semaines. Après les travaux de gros œuvre et d'étanchéité, les différentes salles de projection et le hall sont enfin en cours de réaménagement. Pour compléter cette rénovation, la nouvelle municipalité a souhaité installer une nouvelle enseigne plus contemporaine sur le fronton du cinéma. Plus d'accessibilité, de confort et une qualité de visionnage accrue: tels sont les objectifs que ce cinéma va poursuivre à sa réouverture, prévue pour octobre.

Travaux



Réforme territoriale

LES CONSÉQUENCES DE LA

Le président de la République a engagé depuis 2013 un vaste chantier relatif à l'organisation administrative du territoire: fusions des régions, découpage cantonal, métropoles, Métropole du Grand Paris (MGP).

1/ LA MÉTROPOLE DU GRAND PARIS

Le 27 janvier 2014, le gouvernement a fait voter la loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (MAPAM) qui crée, à compter du 1^{er} janvier 2016, la métropole du Grand Paris.

La métropole du Grand Paris regroupera 124 communes, Paris et les trois départements limitrophes, Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis et Val-de-Marne, soit un vaste ensemble de 6 millions d'habitants.

À compter du 1^{er} janvier 2016, le Grand Paris (MGP) exercera les compétences que les communes devront lui transférer l'aménagement du territoire, la politique locale de l'habitat, la politique de la ville, le développement et l'aménagement économique, social et culturel, la protection et la mise en valeur de l'environnement et de la politique du cadre de vie.

La métropole devra aussi, lorsque l'on connaîtra ses ressources, consacrer une partie de celles-ci à l'organisation d'une péréquation entre les communes qui la composent. La MGP sera organisée en territoires d'un seul tenant regroupant au moins 300 000 habitants.

Un fort impact sur l'autonomie des collectivités

Leur délimitation peut prendre en compte les territoires de projet constitués lors d'un CDT (contrat de développement territorial) comme celui de la boucle Nord des Hauts-de-Seine qui comprend Gennevilliers, Asnières, Bois-Colombes et Colombes.

Le maire, Nicole Goueta, souligne que cette réforme aura un impact fort sur l'autonomie des collectivités et tire la sonnette d'alarme: «Colombes serait représentée par cinq conseillers communautaires au sein d'une gouvernance pléthorique d'environ 340 conseillers et aurait donc une représentation diluée. À la lecture de ce texte, on comprend très vite les menaces qui pèsent sur nos communes, nos compétences, nos financements et nos actions de proximité.



► La métropole du Grand Paris regroupera 124 communes, dont Colombes.

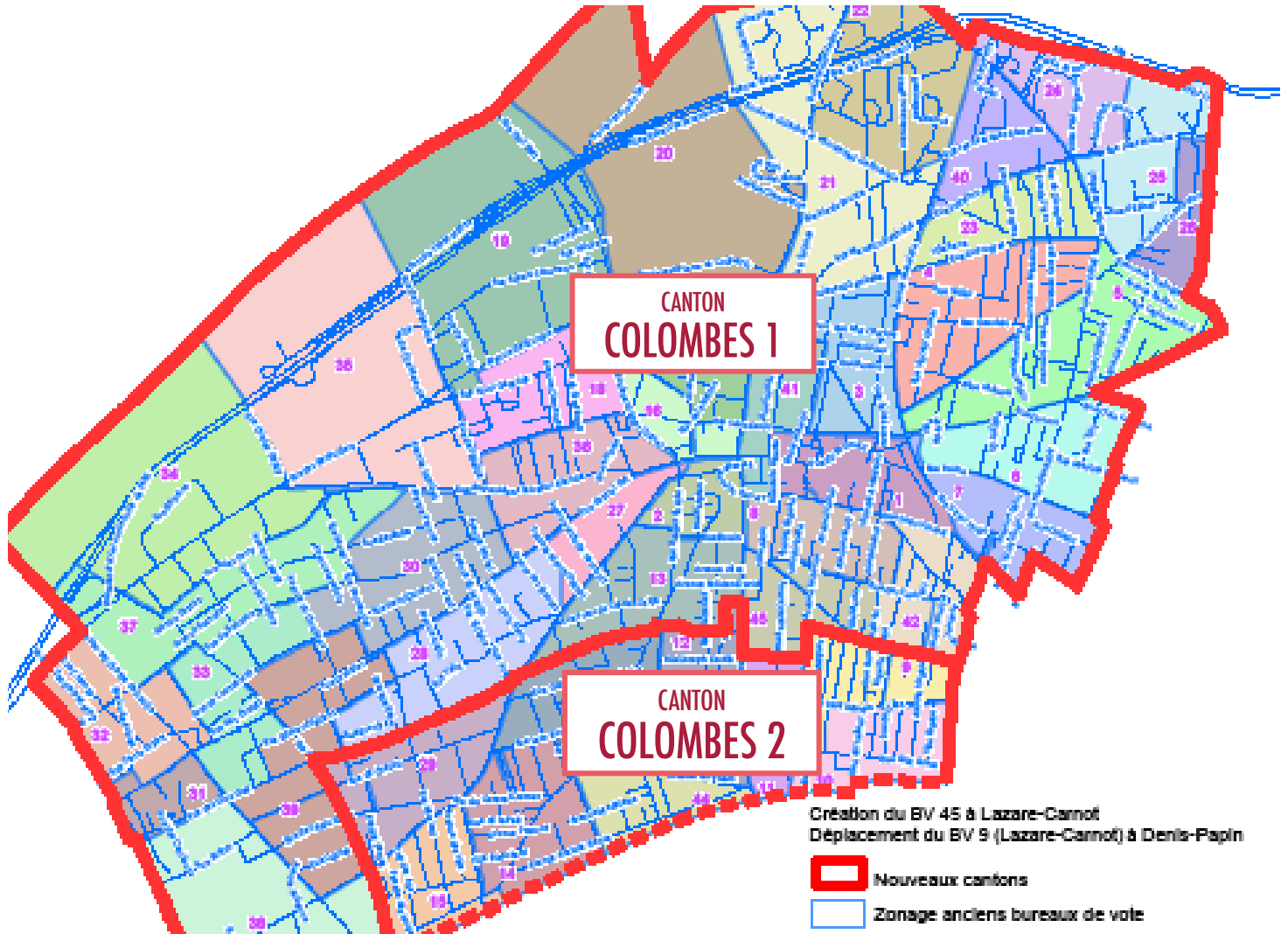
Le Gouvernement a décidé de créer une nouvelle administration pour contourner les maires et imposer une densification au mépris des libertés communales. À ce jour, nous risquons de devenir des «maires d'arrondissements» de la MGP.»

Pour éviter cet état de fait, Nicole Goueta a choisi de participer à une mission de préfiguration de la loi, chargée d'explorer ces sujets avant que les ordonnances prévues ne précisent le cadre budgétaire, financier et fiscal de la MGP. La mission co-présidée par le Préfet de la région Ile-de-France et le Président de Paris Métropole, est composée d'un conseil des élus et d'un conseil des partenaires socio-économiques dont l'installation a eu lieu le 8 juillet dernier. Cette mission doit fournir deux rapports: l'un, fin septembre, qui servira à une proposition d'amendement qui devrait être discutée par le Parlement dès cet automne, l'autre; fin décembre.

Un statut juridique pour les territoires

L'installation de la mission a pris un peu de retard, les élus de Paris-Métropole ayant souhaité redéfinir le cadre dans lequel ils devaient travailler. «Nous avons obtenu, contrairement au texte initial, que les territoires puissent avoir un statut juridique et que les évolutions concernant les compétences des communes et leur financement puissent être examinées au sein de la mission» explique Nicole Goueta qui prévient les Colombiens: «De grands changements nous attendent dans les mois qui suivent. Nous devons étudier la future composition du territoire de la boucle Nord des Hauts-de-Seine et être vigilants». Des réunions publiques illustreront les travaux de la mission dès cet automne.

RÉFORME TERRITORIALE POUR COLOMBES



2/ UN NOUVEAU DÉCOUPAGE CANTONAL

La carte cantonale des Hauts-de-Seine a été revue suite à la loi du 17 mai 2013. Fini le conseiller général, fini le conseiller territorial. Le 92 comptera désormais 23 cantons et 46 « conseillers départementaux ».

La loi instaure pour cette élection à deux tours et pour chaque canton un scrutin majoritaire binominal mixte (un homme - une femme) et un binôme suppléant (un homme - une femme) pour le renouvellement intégral des élus du département. De ce fait, les cantons ont été redimensionnés. Pour être ville-canton, le nombre d'habitants devait être compris entre 56 000 habitants et 80 000 habitants. Colombes

avec ses 86 000 habitants se trouve découpée en deux cantons : **Colombes 1** qui comprend la plus grande partie de la ville avec 71 563 habitants amputé d'une partie de l'ancien Colombes Sud (au niveau de la Petite Garenne et des Vallées), et **Colombes 2** et ses 70 747 habitants composé de Bois-Colombes (29 284 habitants) La Garenne-Colombes (27 628 habitants) et la partie de Colombes Sud (13 835 habitants).

Ce changement impacte le périmètre des bureaux de vote et plus particulièrement ceux du canton **Colombes 2** où plus de 2 000 électeurs seront concernés par ce nouveau découpage qui n'a pas respecté les limites des bureaux de vote existants. Outre Colombes, tout le département est touché par ce changement. Le Président du Conseil général et un grand nombre de maires ou conseillers généraux parmi lesquels Nicole Goueta, maire de Colombes et conseiller général, ont déposé des recours auprès du Conseil d'État sans être entendus pour l'instant.





Travaux sur voie publique

1. **RUE SAINT-LAZARE** : renouvellement des canalisations de gaz.
2. **RUE DU PRÉSIDENT SALVADOR ALLENDE** : réfection des trottoirs, travaux prévus pendant tout le mois de septembre.
3. **AVENUE DE L'AGENT SARRE** : travaux de mise aux normes d'arrêts de bus par le Conseil général.
4. **RUE SAINT-DENIS** : pose de nouvelles dalles. Jusqu'au 26 septembre, la sortie de la rue Saint-Denis se fait pour les véhicules par la rue Saint-Lazare, le temps que les joints soient remplacés. (voir page 8)

Travaux en sous-sol

5. **RUE HENRI-MARTIN** : travaux d'assainissement, circulation interdite sauf pour les riverains.
6. **RUE RACINE** : travaux d'assainissement jusqu'au mois d'octobre.
7. **RUES FÉLIX-FAURE, DES LILAS, PIERRE-VIROL, DES RENOUILLERS, PIERRE-MÉLUSSON, JEAN-LOUIS-LOUET, AVENUE MADELEINE** : réfection du revêtement des trottoirs avec tranchées sur chaussée.
8. **RUE DES SAZIÈRES** : pose d'un câble électrique ERDF.

Interventions sur bâtiments et équipements publics

9. **VIADUC FERROVIAIRE** : la rénovation du viaduc se poursuit le long de l'avenue Ménelotte, depuis la rue du Bournard jusqu'au boulevard Gambetta. Travaux prévus jusqu'en septembre 2015.
10. **CUISINE CENTRALE** : le Co. Cli. Co (Colombes Clichy Collectivité Restauration) agrandit ses locaux rue de Bellevue. L'achèvement des travaux est prévu pour fin septembre.
11. **CINÉMA LES 4 CLUBS** : les travaux d'étanchéité sont terminés, et l'aménagement des quatre salles du cinéma colombien est en cours. Réouverture prévue en novembre (voir p. 29).
12. **PARKING DE L'HÔTEL DE VILLE** : les travaux de mise en accessibilité du parking entrent dans leur dernière phase, avec pose de la façade vitrée et de l'ascenseur prévue en septembre. Mise en service à l'automne.

Grands chantiers

13. **RÉNOVATION DES GRÈVES 2** : le deuxième parking souterrain, après ceux des Grèves 1, sera livré en septembre. Les travaux sur les espaces extérieurs s'étaleront jusqu'à fin octobre. Le nouveau CSC ouvrira ses portes à cette même période.
14. **ÉCO-QUARTIER DE LA MARINE** : la construction du groupe scolaire et de la médiathèque se poursuit pour une livraison en fin d'année. Le traitement des façades de l'école durera jusqu'à fin 2014. Circulation perturbée rue Pierre-Expert.
15. **ILE-MARANTE** : la livraison de la nouvelle crèche municipale est imminente. L'aménagement de la réserve naturelle se poursuit en parallèle (voir p. 22). Circulation perturbée rue Frankenthal en septembre.
16. **32-34 EUROPE** : les locataires du nouvel immeuble, en voie de finition, vont être accueillis en octobre, en même temps que la première phase de déconstruction du grand ensemble du 32-34. Circulation piétonne perturbée dans la zone en septembre.
17. **CSC ET MÉDIATHÈQUE DES FOSSÉS-JEAN** : la construction de locaux provisoires dédiés au CSC des Fossés-Jean et à la médiathèque Michelet débute en septembre au parc Caillebotte (voir p. 9).

COIN SOLEIL

CENTRE DE BRONZAGE

**NOUVEAU :
UV ILLIMITÉS**

**18,90 € /
mois***

**ACCES AUX
CABINES FACIALES.**

**48,90 € /
mois***

**ACCES A TOUTES
LES CABINES.**



* Voir conditions en magasin

7, rue de Verdun - 92700 Colombes
01 47 82 99 43

Ouvert du lundi au samedi : 10h - 20h
et le dimanche : 10h - 19h

Le rayonnement d'un appareil de bronzage UV peut affecter la peau et les yeux. Ces effets biologiques dépendent de la nature et de l'intensité du rayonnement, ainsi que de la sensibilité de la peau des individus.

AUTOUR KIDS Pour le bien-être de votre famille

Pour des **solutions de gardes régulières**
ou **occasionnelles** sur-mesure et de qualité

Un **recrutement permanent** :
Expérience et un bon contact avec les
enfants exigés

01 71 11 35 00

Interventions sur l'ensemble du 92 et de Paris

Ouvert du lundi au vendredi
de 9h à 13h et de 14h à 18h30
et le samedi de 10h à 13h

Aides de la CAF - CESH acceptés

Crédit d'impôts de 50%*

* dans les limites prévues à l'article 199 sexdecies du code général des impôts

25, rue Retrou - 92600 ASNIERES-SUR-SEINE

18, rue des Bas Rogers - 92800 PUTEAUX

1 bis, rue Pierre et Marie Curie - 92140 CLAMART

www.autourdeskids.com

GYMNASTIQUE HOLISTIQUE

Mercredi à 14h30, 18h45 et 19h45
(cours d'1 heure)

Jean JAMMOT PAILLET
Masseur Kinésithérapeute

06 63 10 15 87

GI GONG

Lundi de 19h à 20h

RESPIRATION RELAXATION

Mardi de 19h15 à 20h



**La garde de vos enfants
en toute sérénité
de 0 à 12 ans**



Des solutions de gardes
régulières ou occasionnelles
adaptées, souples et réactives.



**Toujours à la recherche
d'une solution de garde pour l'année scolaire ?
Babychou Services 92 Nord répond à vos besoins !**

09 83 03 89 95
www.babychou.com

Aide de la CAF - CESH acceptés
Réduction ou crédit d'impôt de 50%*

* dans les limites prévues à l'article 199 sexdecies du code général des impôts

5 Boulevard de Valmy à COLOMBES
www.galeo-deco-colombes.fr
01 47 84 55 90

GALEO



Farrow & Ball et GALEO s'associent
pour vous proposer
la plus belle des peintures.

Parmi les 132 couleurs du nuancier, comment être sûr de
faire le meilleur choix ?

Sur place, une équipe à votre écoute vous accueille dans un espace
aménagé et dédié à la couleur.

Chez vous, notre service "Conseils Couleurs à domicile" est à votre
disposition sur rendez-vous.

Vous projetez d'effectuer les travaux vous-mêmes ou de les
confier à un professionnel, nous saurons répondre à vos attentes...

Située au centre de Colombes, notre boutique tient à votre
disposition immédiate une large sélection des peintures F&B.

Nous pouvons également vous proposer la prise en charge de vos
travaux par des peintres professionnels.

Boutique ouverte du mardi au samedi de 10h à 12h et de 14h à 19h

LAURE BLANCHARD, LAURÉATE DE LA BOURSE « INITIATIVES JEUNES SOLIDAIRES »

Laure Blanchard, une Colombienne de 21 ans, étudiante en médecine, rentre du Vietnam où elle portait un projet d'aide envers un foyer de jeunes filles à Ho-Chi-Minh et un hôpital situé dans une région retirée au nord du pays.

Laure Blanchard vit dans le quartier de la Petite Garenne et étudie en troisième année à la faculté de médecine de l'hôpital Bichat. Investie dans une association de la faculté, Ebisol, qui propose des projets de solidarité internationale, elle est entrée en contact avec une autre Colombienne, Lorraine Briys, qui souhaitait passer la main sur un projet renouvelé chaque année depuis huit ans. « *L'équipe nous a tellement parlé de sa mission qu'on savait exactement comment l'appréhender* » explique Laure.

Une bourse du Conseil général

Engagée sur un an avec cinq autres étudiants, Laure s'est attelée à trouver de nouveaux financements et obtenu la bourse « initiatives jeunes solidaires ». Délivrée par le Conseil général, le 16 juin dernier, à hauteur de 1 500 euros, elle représente un peu moins de la moitié du montant global du projet (3 500 euros). Celui-ci, intitulé « Ad Vietnam Aeternam 1 » consiste à créer des bourses scolaires, grâce à un apport de 1 000 euros, pour faciliter l'accès à l'éducation de 22 jeunes filles âgées de 8 à

18 ans du foyer « Ba Chieu » à Ho-Chi-Minh. « *Cette somme est répartie en fonction des âges et permet de payer un an d'étude à chaque élève* » explique Laure.

Un pays très attachant

Mais l'équipe ne s'est pas contentée de fournir cette aide matérielle : les futurs médecins ont aussi mené des actions de prévention sur les thèmes du tabac, de la drogue, de l'alcool et du sida, et aussi expliqué les gestes d'hygiène essentiels.

Au cours de la seconde partie du voyage, l'équipe s'est rendue dans un hôpital localisé dans une région isolée du nord et a fourni par l'intermédiaire d'une association vietnamienne tout le matériel médical dont le personnel avait besoin : pansements, compresses, seringues mais aussi des machines de rééducation. Le nouvel objectif de Laure et ses acolytes est maintenant de passer le relais et trouver des volontaires prêts à trouver les financements pour aider l'hôpital à construire une nouvelle salle de consultation. Ce qui n'empêchera pas Laure de retourner au Vietnam, un pays qu'elle trouve extrêmement attachant.



“

Ce projet existe depuis huit ans et doit être pérennisé

”

Événement



► Journées européennes du patrimoine

Samedi 20 septembre et dimanche 21 septembre
Ne manquez pas les Journées européennes du patrimoine! Le thème 2014 de la manifestation, «Patrimoine culturel, patrimoine naturel», offre diverses lectures du patrimoine vert et de nos paysages familiers. Toutes les expressions de la nature sont à découvrir à pied, en bus, en famille ou en individuel, le temps d'un week-end curieux et festif.

1914 est aussi à l'honneur, par l'évocation de la guerre et de la vie quotidienne à travers la presse et la musique, avec des expositions, des chansons et une conférence. Comme chaque année, plusieurs visites s'attachent au patrimoine bâti.

Avec la participation des services de la culture, de l'environnement et d'associations. Programme complet sur www.colombes.fr et dans les lieux publics. Entrée libre.

Concert

► Orchestre d'Harmonie

Dimanche 21 septembre à 16h
L'Orchestre d'Harmonie de Colombes se produira le 21 septembre dans le parc de l'APEI, au 13 rue Bouin. Entrée libre. L'Orchestre est la plus ancienne association musicale de Colombes.

Créé en 1912, il a pour but de « développer le goût de la musique, en instituant des cours et des répétitions en vue de l'exécution publique d'œuvres musicales ». Les musiciens d'aujourd'hui sont donc les héritiers de cette tradition musicale. Leur prochain concert aura lieu à l'occasion de la Sainte-Cécile, le 28 novembre à l'auditorium du Conservatoire.

Médiathèques



► Demandez le programme !

27 septembre à 11h

Découvrez les rendez-vous des médiathèques. Il y en a pour tous les goûts et tous les âges: des rencontres «bébés-lecteurs» pour découvrir comptines et jeux de doigts, des séances «Bouche à Oreilles» avec contes et histoires pour les enfants, des «Histoires de surfer» pour les jeunes de 7 à 12 ans habitués de l'Internet, et pour les adultes, des «Mots partagés» pour troquer ses lectures à Michelet et de nouveaux «Rendez-vous à Prévert» avec pour commencer une rencontre samedi 27 septembre à 11h pour découvrir le programme (voir p. 38).

Saison

► Présentation de saison... bis

Jeudi 25 septembre, à 19h30

Vous avez manqué la présentation de saison du mois de mai ? Toute l'équipe de l'Avant Seine se réunit pour vous offrir une séance de rattrapage. Échangez ensuite avec elle autour d'un verre ! Entrée libre.



L'Avant Seine

L'Avant Seine fait sa rentrée en trois temps : la présentation de saison bis, la rentrée des petits et la soirée de lancement de saison autour d'un concert événement.

Tél. : : 01 56 05 00 76

www.lavantseine.com

Jeux



► La Rentrée des Petits

Samedi 27 septembre de 11h à 20h

Le temps d'une journée, l'Avant Seine devient un vaste terrain de jeux, pour vous et vos enfants. Deux spectacles vont vous enchanter : Paradeïsos (à partir de 2 ans) de Cécile Frayssé à 11h et 15h et le jonglage exceptionnel de Pan-Pot (tout public) à 19h.

Le reste de la journée sera placé sous le signe de la gourmandise : atelier de cuisine, installation d'un food truck sur le parvis pour le déjeuner, vente de gaufres et barbe-à-papa ! Programme détaillé sur lavant-seine.com. Des animations gratuites vous seront proposées également autour de la musique, du théâtre...

Concert



► Concert de Camille O'Sullivan

Samedi 4 octobre à 20h30

L'Irlandaise Camille O'Sullivan chante Jacques Brel, Nick Cave, Radiohead, Tom Waits, David Bowie à l'Avant Seine... À l'aise dans tous les styles, elle offre un concert puissant et généreux, à l'orée de la performance théâtrale. Présence exceptionnelle du talentueux David Coulter, musicien multi-instrumentiste aux collaborations impressionnantes (Tom Waits, Damon Albarn, Arthur H, Mathias Malzieu, Jane Birkin...), désigné comme l'un des plus grands joueurs de scie musicale au monde.

Animation



Stéphane Glacier



Grégory Vinatier

► Rentrée festive et gourmande

Samedi 27 septembre de 11h à 12h30

La médiathèque Jacques-Prévert s'associe avec l'Avant Seine, pour vous préparer une rentrée « savoureuse » : promotion des livres sur la cuisine avec Grégory Vinatier, chef de la cuisine de l'Avant Seine, auteur de quatre ouvrages et Stéphane Glacier, meilleur ouvrier de France, pâtissier. Ces professionnels colombiens de la gastronomie vous feront découvrir leurs astuces et leurs livres de recettes préférés.

Vous pourrez également déguster quelques-unes de leurs spécialités. Enfin, pour ceux qui se sentent l'âme d'un « chef », des ateliers cuisine se dérouleront après la rencontre à 13h30 et à 16h15, à l'Avant Seine. Inscription obligatoire car places limitées à la médiathèque Prévert. Tout public, entrée libre. *Renseignements : 01 47 84 85 46.*

Atelier



► Teintures naturelles et végétales

Découvrez la richesse des plantes tinctoriales qui nous entourent et les gestes simples pour la réalisation de petits sacs colorés (matériel fourni). Samedi 13 septembre de 15h à 16h30, au Centre Nature 16, rue Solférino. Tout public à partir de 6 ans, entrée libre.

*Renseignements et inscription :
01 47 80 35 87
centrenature@mairie-colombes.fr.*

Appel à témoins



► Témoignez sur vos loisirs en bords de Seine

Photos, films, récits

Vous êtes en possession de photos de pique-niques, de baignades, de canotage prises sur la Seine ou ses rivages, à Colombes ou dans les villes voisines. Le Musée d'Art et d'Histoire recherche des témoignages pour une exposition sur les loisirs sur la Seine et ne compte pas s'arrêter à la période impressionniste. Tout document récent ou plus ancien comme ce cliché des années 30 d'un pique-nique sur l'ancienne digue en bord de Seine l'intéresse... *Tél. : 01 47 86 38 85.*

Exposition



► Les faucons du Château de Vincennes

Du 15 septembre au 7 novembre

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h, au Centre Nature 16, rue Solférino, venez découvrir la fascinante histoire d'une famille de faucons crécerelles ayant élu domicile au Château de Vincennes. De beaux clichés, fruit du travail de trois photographes animaliers, nous garantissent des moments d'émerveillement. Exposition en plein air, réalisée par l'Association sportive de chasse photographique française et Nautreparif. Tout public, entrée libre.

Renseignements : 01 47 80 35 87.

Exposition



► « La beauté de l'élémentaire »

Du 1^{er} octobre au 20 décembre

Au Musée d'Art et d'Histoire, «La beauté de l'élémentaire» présente un aspect de la création de la photographe Maria-Letizia Piantoni, en résidence à Colombes dans le cadre du Contrat local d'éducation artistique (CLEA). Fruit d'une rencontre pour le moins originale, cette exposition présente un travail photographique mené à la manière d'un anthropologue. Elle y mêle photographies, réalisations plastiques et imaginaire. Tout public, entrée libre, 2, rue Gabriel-Péri.

Renseignements : 01 47 86 38 85.

Visite guidée

► Balade aux couleurs de l'automne



Samedi 27 septembre
de 15h à 16h30

Venez découvrir les fruits typiques de cette saison : coings, pommes, noix, châtaignes... Comment les reconnaître, leurs particularités et les utilisations faites par l'homme. Autour d'une balade et d'une dégustation, nous répondrons à toutes ces questions. Tout public à partir de 6 ans. Entrée libre. Centre Nature 16, rue Solférino. Renseignements et inscription : 01 47 80 35 87

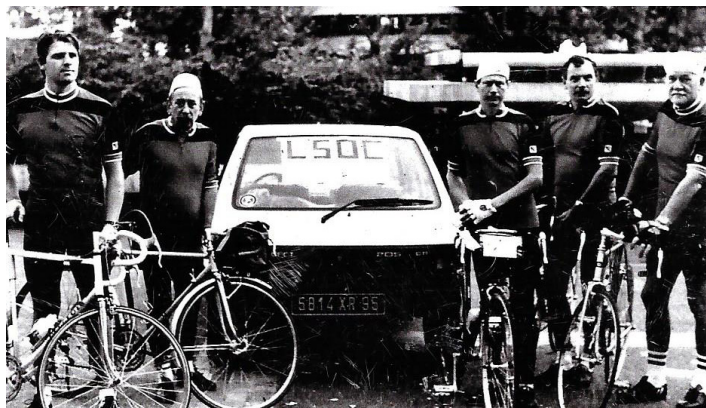
centrenature@mairie-colombes.fr

LA SECTION CYCLO DU LSO COLOMBES FÊTE SES 30 ANS ET ORGANISE UNE RANDONNÉE « VÉLO POUR TOUS »

La section cyclo du LSO (loisirs sportifs olympiques de Colombes) fête ses 30 ans en organisant sa traditionnelle randonnée, dimanche 14 septembre. Les participants auront le choix entre trois parcours encadrés de 90, 70, ou 30 km.



► Une promenade à vélo a lieu tous les dimanches.



► La section à l'occasion de sa création en 1984.

Fondée en 1984 par deux adhérents, Marcel Soudière, issu de la section foot, et Marcel Schillb, issu de la section gymnastique-danse-yoga, la section cyclo du LSO a connu un succès croissant au cours de ses deux premières décennies pour atteindre une cinquantaine de membres depuis dix ans. Président depuis vingt ans déjà, Michel Gandon ne cache pas qu'il aimerait recruter de nouveaux membres pour rajeunir et féminiser les effectifs. En dehors des balades dominicales organisées par les clubs des différentes fédérations de cyclo Tourisme, la section cyclo propose de participer à des randonnées en région, à partir du mois d'avril. Organisées par les clubs, elles permettent d'effectuer de beaux parcours de plusieurs centaines de kilomètres sans avoir à se préoccuper de la logistique, prise en charge par les organisateurs. Toujours aux beaux jours, le club participe aux courses proposées par les clubs des villes voisines.

« Notre club est resté convivial, nous passons de bons moments ensemble », promet Michel Gandon, membre de la section cyclo depuis 25 ans. Il en donne pour preuve l'attribution annuelle du trophée du « fair play », remis au cycliste qui a été le plus prêt à rendre service. Bref, balayez vos dernières hésitations et rejoignez le club à l'occasion de la rando cyclo. Vous aurez le choix entre trois parcours, selon votre niveau, et une contrainte à respecter, le port du casque, indispensable pour se protéger en cas de chute.

Renseignements et inscriptions : 06 84 24 23 78.

RENTREE DES ASSOCIATIONS : CHOISISSEZ VOS ACTIVITÉS

Cette année, le forum des associations n'aura pas lieu. Les Colombiens sont donc appelés à contacter chaque structure pour s'inscrire aux activités proposées. Pas moins de 71 organisations proposent des activités dans

tous les domaines.

Vous êtes invités à vous rendre sur www.colombes.fr pour vous renseigner sur l'offre disponible, les délais d'inscriptions et les lieux et contacts.

En bref

• Recherche bénévoles :

L'Orchestre d'Harmonie de Colombes (OHC), recherche des bénévoles, pour l'aider à gérer le bureau de l'association. Plus d'infos : 06 45 66 56 28.

• Colombes à Vélo

L'association « Colombes à vélo » vous propose de rejoindre, le samedi 18 octobre, la « maison du vélo » à Paris, en empruntant le début de la voie verte « Paris-Londres ».

Rendez-vous à 9h30 sur le parvis de la gare SNCF de Colombes.

Vous aurez la possibilité sur place d'appliquer un marquage antivol « bicycode ».

Tél. : 06 04 43 06 45.

► Samedi 20 septembre

Inscriptions aux ateliers de la Cave à théâtre

La Cave à théâtre, 58, rue d'Estienne d'Orves, vous accueille de 13h à 16h pour les inscriptions à ses ateliers. Initiation au jeu théâtral: mercredi de 15h à 16h30/9-10 ans. Initiation au jeu théâtral: mercredi de 18h15 à 19h45/13-14 ans. Initiation au jeu théâtral: jeudi de 18h30 à 20h30/15-18 ans. Match d'improvisation: mardi de 20h30 à 23h/Adultes. Renseignements: 01 47 80 92 19. Tout public à partir de 9 ans.



► Samedi 27 septembre Dimanche 28 septembre

Festival folklorique de l'ACPN

Au Tapis Rouge et sur le parvis de la mairie. Samedi soir: dîner composé de spécialités portugaises et soirée dansante, dimanche après-midi: démonstrations de danses et musiques folkloriques portugaises et notamment du groupe «Paredes de Coura» qui viendra spécialement du Portugal.

► Samedi 27 septembre

Tournage céramique intensif

Stage de 10h à 16h30 entrecoupé d'une pause déjeuner. Venez découvrir ou approfondir le tournage et sa magie... Vous réalisez votre pièce jusqu'aux finitions avant cuisson. Après deux cuissons et l'émaillage réalisés par l'atelier, vous récupérez votre pièce handmade ou plutôt faite main... Cinq stagiaires maximum. Atelier Fans de terre 51, rue Guerlain Renseignements et réservation au 06 11 02 91 90. Adultes: 70 € la journée (hors déjeuner). www.fansdeterre.com

► Mardi 30 septembre

Exposition PARIS 1900

Bouclage de l'exposition PARIS 1900 qui se déroule depuis début juin, ouverte du lundi au samedi de 14h à 19h, au Studio-photo-graphique / Paul Martinez, 70 bis, rue des Monts Clairs. Tirages photos sur Paris du début du xx^e siècle. Tirages effectués d'après des originaux de plaques de verre. Plusieurs vues de Paris, monuments, moments de vie, fin de la 1^{re} guerre mondiale, etc. Un regard en arrière sur la capitale. Entrée libre. Renseignements: 09 51 53 51 24.



► Mercredi 1^{er} octobre

Journée internationale des personnes âgées

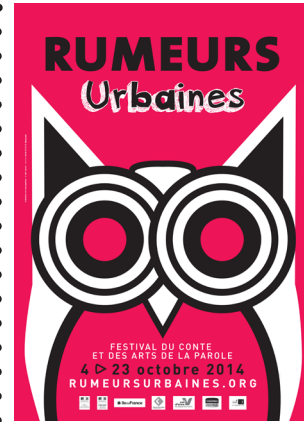
La manifestation se déroulera à l'angle des rues Saint-Denis et Orme.



► Samedi 4 octobre

Rumeurs Urbaines souffle ses quinze bougies

Ne manquez pas la 15^e édition du festival du conte et des arts de la parole, du 4 au 23 octobre! Avec plus d'une vingtaine de conteurs, Rumeurs Urbaines propose un formidable aperçu de la scène française dans 14 villes, 13 médiathèques et 11 théâtres. La Nuit du conte change de maison. C'est à la MJC-Théâtre de Colombes que se déroulera ce moment unique du festival. De grands artistes du conte sont réunis pour une représentation éphémère, une



symphonie d'histoires orchestrée par l'équipe du festival.

Avec Rachid Akbal (le Maghreb), Patrick Fischmann (La Mongolie), Hassane Kouyaté

(l'Afrique de l'Ouest), Nathalie Le Boucher (L'Inde), Maria Letizia Piantoni et l'association Les bons contes font les bons amis. À voir en famille dès 5 ans.

Samedi 4 octobre à partir de 18h.

MJC-Théâtre de Colombes.

Tarif unique: 5 € avant le repas et 5 € après le repas (10 € si vous restez toute la soirée) - repas: 5 €.

Réservations: 01 56 81 83 83.

Dans le cadre de Rumeurs Urbaines, festival du conte et des arts de la parole, 15^e édition du 4 au 23 octobre.

Programme complet sur le site internet: www.rumeursurbaines.org

Brocantes



Samedi 6 septembre

Brocante de l'amicale des Canibouts nord, 500, rue G. Péri (8h-18h).

Dimanche 14 septembre

Brocante de l'ACQV, rue des vallées, rue Félix-Faure, Virol (8h-19h). Brocante de l'Amicale Arc en Ciel, 5-7 avenue d'Orgement, (8h-17h).

Dimanche 21 septembre

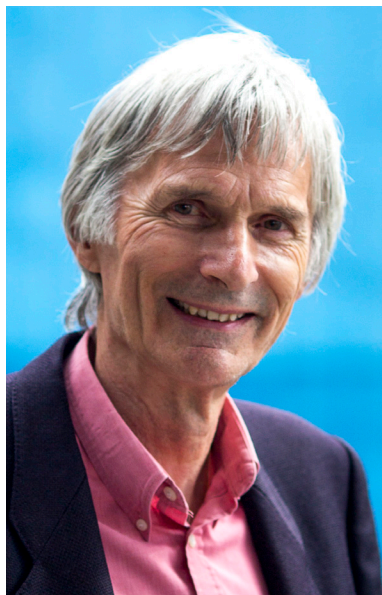
Brocante de l'association Léon Renault, avenues Léon-Renault, Foucault, Charlotte (9h-18h).

Dimanche 28 septembre

Brocante de l'UPIC Marcel-Pagnol (passage et cour de l'école) (8h-17h).

Dimanche 5 octobre

Brocante de l'Actifs rue de Seine (8h-19h).



MICHEL MERCKEL, DES TRAVÉES DU STADE AUX TRANCHÉES DE 14-18

Professeur de sport né à Colombes, Michel Merckel, qui a grandi près du stade Yves-du-Manoir, a concilié sport et Histoire dans un livre, «14-18, le sport sort des tranchées». Un hommage à 428 champions morts sur le front, comme le Colombien François Faber, et un regard étonnant sur les conséquences de la Grande Guerre sur le développement du sport en France.

Michel Merckel est ému. Pour ce natif de Colombes, qui a quitté la ville en 1967 pour poursuivre sa carrière dans l'Eure-et-Loir, revoir le stade Yves-du-Manoir et la rue François-Faber toute proche, où ses parents habitaient, ne peut que raviver des souvenirs, comme ceux des matches de Coupe de France et du Tournoi des Cinq Nations, auxquels il assistait dans les années 50. «Il y avait le marchand de bonbons là, devant l'entrée, et ces policiers qui gardaient l'entrée, mais qui nous laissaient discrètement rentrer dès qu'un certain nombre de gamins attendait !», se remémore-t-il.

Habiter en face d'un stade mythique a eu un effet déterminant sur la vie de ce professeur d'éducation physique et sportive à la retraite, ancien judoka de niveau international. «Mon enfance a été marquée par cette atmosphère sportive, mais aussi par le souvenir, qui était encore vivace, de la Grande Guerre». Passionné d'Histoire, le jeune Michel se voit demander à sa mère qui était François Faber. «J'ai appris qui était ce grand champion de cyclisme et comment il était mort au front, après s'être engagé dans la Légion étrangère. Je me suis dit : y a-t-il d'autres champions qui sont morts pendant la guerre ?». Rapidement, il commence à ajouter des noms à sa liste : Jean Bouin, Roland Garros... Sa curiosité est insatiable : il lit, au fil des années, des milliers de lettres de Poilus, des journaux de tranchées, des carnets...

Ces grands sportifs du début du siècle, qui s'étaient fait un devoir de s'enrôler pour défendre la France, peu de livres en ont parlé, jusqu'à ce que Michel Merckel transforme ses recherches en livre. Celui-ci, «14-18, le sport sort des tranchées», rend hommage à 428 champions fauchés dans la force de l'âge, et à d'autres comme Joseph Guillemot,

champion de France militaire de cross-country, qui survécut à une attaque au gaz et à une atrophie du poumon droit pour devenir champion olympique du 5 000 m en 1920.

L'ouvrage se penche aussi sur les conséquences qu'a eu cette terrible guerre sur le développement du sport en France. Saviez-vous que la plupart des fédérations sportives furent créées après la démobilisation ? Ou que des compétitions d'athlétisme se déroulaient entre les combats ? «C'était une guerre de position, et les soldats s'ennuyaient souvent. Les officiers ont eu l'idée de recourir au sport, et beaucoup ont découvert le football, l'athlétisme, le rugby».

L'ouvrage de Michel Merckel suscite désormais l'intérêt partout où l'auteur passe, souvent pour des conférences. Reçu à la Maison du Sport Français, récompensé par de multiples prix, il milite pour créer un monument dédié à ces champions tombés dans l'ombre. Une idée qui a déjà le soutien du Ministère des Anciens Combattants et de la Mission du Centenaire. «La guerre est une tragédie que l'on ne doit pas oublier, explique Michel. Et pour les jeunes générations, le sport est un bon moyen de faire passer la mémoire de nos Poilus».

“ Le sport est un bon moyen de faire passer la mémoire ”



► François Faber en 1913. Michel Merckel a rencontré un ami qui lui a donné sans le savoir un pantalon de soldat appartenant au célèbre cycliste.



► Couverture d'un journal de 1916: le sport apparaît comme un moyen d'oublier les souffrances de la guerre.

AUTOUR DU CENTENAIRE DE LA GRANDE GUERRE



► Publication «Le chant des alliés». Collection Robert Dangas.

Deux expositions sont organisées en septembre, pour commémorer le Centenaire de la Première Guerre Mondiale. Tout d'abord, du 15 septembre au 11 octobre, le hall de l'hôtel de ville accueille l'exposition «Colombes en 1914. Entrée dans la guerre». Il s'agit de se représenter ce que signifiait en 1914 le déclenchement de ce conflit, grâce à des documents d'époque des Archives communales et de particuliers.

L'Institution Jeanne d'Arc organise du 10 septembre au 5 octobre l'exposition «Mémoires 14/18 et 39/45», avec de nombreux objets, documents et témoignages. Celle-ci est ouverte aux scolaires sur rendez-vous, et ouverte à tous à partir de 14h le samedi 13 septembre (avec une démonstration d'armement à 14h30), le samedi 20 et le dimanche 21 septembre.

En outre, **la commémoration** du 13 septembre, initiée par les Anciens combattants de Colombes, permettra à la Ville de rendre hommage à François Faber. Rendez-vous à 10h30 devant la Maison du Combattant.

Enfin, le 4 octobre, Michel Merckel donnera une **conférence** «Le Sport, un héritage inattendu et la Grande Guerre», à 14h30 en mairie, avec une séance de dédicaces.

PARTI SOCIALISTE

Madame Goueta préfère sa revanche à l'intérêt des Colombiens.

Cette rentrée scolaire sera marquée par la mise en place de la réforme des rythmes scolaires. Depuis mai 2013, nous avons préparé cette nouvelle organisation, dans la plus large concertation avec les centres de loisirs, les services municipaux, et les parents d'élèves qui ont massivement répondu à notre questionnaire. Notre premier souci fut de réduire la journée scolaire de l'enfant et de proposer des activités diversifiées et de qualité, chaque jour à partir de 15h45. La nouvelle municipalité a fait savoir son hostilité à la réforme nationale, mais, ayant été obligée de l'appliquer, elle s'est employée à détricoter tout le travail effectué à Colombes. Ainsi a-t-elle mis en place, dans la précipitation, une nouvelle organisation, contestée par la moitié des conseils d'école de la ville... Cette organisation contestable présente trois inconvénients majeurs. En effet, en libérant le seul vendredi après-midi :

- elle ne répond pas à la nécessité d'alléger la journée scolaire de l'enfant
- elle provoque une coupure de deux jours et demi en fin de semaine qui, de l'avis de tous, est préjudiciable aux apprentissages
- et enfin, elle concentre les activités sur une seule après-midi, ce qui rendra plus difficile la disponibilité des associations et des intervenants extérieurs sur l'ensemble des 38 écoles.

Il semble que le seul souci du Maire ait été de prendre le contre-pied systématique de ses prédécesseurs et de faire passer la polémique poli-

ticienne avant l'intérêt des élèves. L'esprit d'opposition systématique a prévalu sur une solution consensuelle. Cela est dommage!...

C'est le même état d'esprit partisan qui a conduit Madame GOUETA à supprimer la piscine à 1 euro pendant les vacances pour les jeunes. Prétendant des incidents - qui avaient lieu indépendamment de la mise en œuvre de ce tarif - elle enlève à de nombreuses familles qui ne partent pas en vacances la possibilité de profiter d'un tarif attractif. Les élus socialistes ont vivement réagi à cette annonce.

Pour agir positivement, ils ont fait don de leurs indemnités d'élus et organisé au mois d'août une aide permettant à 50 familles nombreuses très modestes, soit près de 180 enfants, de fréquenter gratuitement l'équipement au moins une fois par semaine.

Peut-être serait-il temps que le nouveau maire passe de la dénonciation de tout ce qui a été fait ces dernières années à la construction de projets positifs pour les Colombiens. Attaquer des associations, supprimer des mesures sociales, détricoter des dispositifs existants, ce n'est pas de la politique, c'est de la revanche... Madame GOUETA n'a guère changé!... Nous souhaitons à tous les enfants ainsi qu'à leurs parents et aux équipes enseignantes une bonne rentrée scolaire.

Président de groupe: Philippe Sarre. Chantal Barthelemy-Ruiz, Michèle Etcheberry, Fatoumata Sow, Kamel Essaied, Alexis Bachelay.

PARTI COMMUNISTE

Non à une réforme territoriale affaiblissant la démocratie de proximité.

La réforme territoriale proposée par le Président de la République va bouleverser l'architecture républicaine de nos institutions territoriales. Elle est entamée dans la plus grande précipitation, au début de l'été, et sans débat avec nos concitoyens. En effet, la création de grandes régions, la disparition programmée des conseils généraux et l'asphyxie progressive des communes dépourvues de moyens financiers, posent un véritable problème démocratique. Car qui peut croire que la suppression des assemblées locales, au profit de structures régionales et intercommunales de plus en plus éloignées des populations entrainera plus de démocratie? Cette nouvelle architecture sera régie par la mise en concurrence des territoires, qui, avec une réduction inégalée des dotations aux collectivités de 11 milliards d'euros de 2015 à 2017, se traduira par une remise en cause massive des services publics.

La démocratie de proximité, richesse de notre pays, s'en trouverait alors gravement affaiblie. Ce que nous voulons défendre, c'est bien la possibilité

pour les collectivités de continuer à mener et développer des politiques publiques utiles, innovantes, qui s'adaptent aux besoins des citoyennes et des citoyens. Or, cette réforme tourne le dos à l'idéal républicain d'unité et d'égalité et manque l'occasion d'engager la revitalisation d'une démocratie de proximité, associant davantage les populations, que nous appelons de nos vœux. C'est pourquoi le PCF et ses élus ont signé et voté une motion référendaire pour créer les conditions d'un véritable débat citoyen. L'implication des citoyens est indispensable pour construire la société de demain, résister aux mauvais coups d'où qu'ils viennent, comme celui contre les Zuluberlus, victimes de la dénonciation unilatérale de la convention par la nouvelle municipalité de droite. C'est inacceptable. Cette association est un des fleurons de notre ville en matière de culture et de spectacle vivant. Nous lui apportons notre soutien et avons invités ses artistes à se produire sur notre stand de Colombes, à la fête de l'Humanité, rue Jean Jaurès où nous vous invitons à les retrouver.

Président de groupe: Yahia Bouchouicha. Brigitte Gonthier-Maurin, Patricia Pacary, Aïssa Ben Braham.

CITOYENS AUTREMENT

440 signes pour s'interroger sur les premières mesures décidées par le maire. On ne peut certes pas évaluer l'action d'un nouveau maire au bout de 5 mois. Mais les premières décisions donnent le ton. À Colombes, elles remettent la discrimination et la démagogie au cœur de l'action politique. Le service public est remis en cause là où il devrait être en soutien aux familles. Les communes doivent prôner la proximité, l'écoute, le rassemblement et être

au plus près des besoins de leurs habitants, encore plus dans les périodes difficiles. Au lieu de cela Colombes s'illustre en ne prenant pas en compte la diversité de notre ville, ni sa richesse. Je ne crois pas que les Colombiens souhaitent cela. Ils veulent avant tout un maire pour tous. Suite: <http://citoyen-sautrement.blogspot.fr>

Véronique Monge

EUROPE ÉCOLOGIE LES VERTS

Transition énergétique: vers l'heure de vérité. Depuis toujours, les écologistes préconisent une transition énergétique qui réduise les gaspillages, sorte du nucléaire, lutte contre le dérèglement climatique et préserve les ressources naturelles. À Colombes, cette transition est une nécessité pour faire face à la crise, créer des emplois non délocalisables, réduire la dépendance

énergétique et redonner du pouvoir d'achat, particulièrement aux personnes en situation de précarité. Les écologistes restent mobilisés pour que leurs propositions soient entendues.

Patrick Chaimovitch.

UMP, UDI, MODEM, NON INSCRITS

Solidarité et sécurité pour les Colombiens.

Alors que l'été s'achève, nous pouvons tirer un premier bilan positif de toutes les actions menées dans les quartiers pour tous les Colombiens qui ne sont pas partis en vacances.

Une des premières mesures fut tout d'abord de rendre la piscine accessible aux familles dans de bonnes conditions de sécurité et de tranquillité. En effet, la piscine de Colombes était, hélas, au fil des années, davantage connue pour ses problèmes de sécurité que pour son bassin olympique ! Successions de violences et agressions verbales, actes de vandalisme, conditions de travail impossibles pour les maîtres-nageurs, voilà la réalité du fonctionnement de cet équipement public suite à l'opération piscine à 1€ pendant l'été, mise en place sous la précédente mandature. Outre les frais pour la collectivité, qui n'ont rien à voir avec l'entretien courant d'une piscine, il n'est pas acceptable que les familles et les jeunes soient exclus par les voyous. Lutter contre l'exclusion, ce n'est pas permettre aux délinquants de perturber le bon fonctionnement d'un équipement public ; ceux qui en avaient les moyens pouvaient s'offrir les tarifs des piscines avoisinantes, les autres renonçaient à cette activité. L'opposition socialiste se trompe de combat en agitant une pétition réunissant quelques sympathisants et en niant ces problèmes de sécurité. Il est tellement tentant, quand on n'a rien à dire, d'avoir recours aux vieilles recettes démagogiques !

Il n'est pas inutile de rappeler que ce sont trop souvent les habitants des zones dites sensibles qui sont les premières victimes de l'insécurité et des comportements d'une minorité. Tout au long de l'été, les forces de police ont été particulièrement présentes sur le terrain. En témoignent, par exemple, les actions menées pour sécuriser le quartier des Côtes d'Auty. Des actions désormais coordonnées entre la Police Nationale et les effectifs de police municipale, afin de lutter contre les rodéos motos, le trafic et la consommation de stupéfiants. S'il est évident que la prévention et le dialogue doivent accompagner la répression, il n'est pas question de laisser s'installer des zones de non droit comme en témoigne l'attitude d'un délinquant qui, n'acceptant pas d'être interrompu dans son rodéo, a délibérément foncé sur un policier et l'a grièvement blessé.

La sécurité et la tranquillité sont un droit pour chacun ; c'est également dans ce sens qu'a été pris l'arrêté municipal sur les nuisances sonores.

Un été placé sous le signe de la tranquillité avec davantage d'activités proposées à ceux qui ne partaient pas en vacances. Outre la transformation du parc Caillebotte et du square Victor Bash en aires de jeux ouvertes tous les jours de la semaine, une initiation gratuite au tennis a été mise en place. La grande nouveauté résidait surtout dans les nombreuses sorties organisées, à la plage, dans des parcs de loisirs, au musée ou pour visiter un château, sorties ouvertes à tous.

Une participation modeste de 3 à 5 € a permis à de nombreux Colombiens de passer une belle journée et le succès fut complet. Nous n'avons aucune leçon à recevoir sur la manière de s'occuper des habitants des quartiers quoiqu'en disent les socialistes qui y voient un fonds de commerce inépuisable à leurs yeux, mais pas forcément aux yeux de ces habitants.

Ainsi, le gouvernement de F. Hollande vient de définir une nouvelle politique des quartiers prioritaires, qui prévoit, pour Colombes, une nette réduction du périmètre des quartiers Petit Colombes-Grèves, ainsi que Fossés Jean-Bouvier et la perte du quartier Europe. Ce qui signifie **une baisse importante du nombre d'habitants concernés par les crédits de la Politique de la Ville**. Rappelons que l'objectif de ces crédits est de réduire les écarts de développement entre les territoires prioritaires et les autres, et de favoriser l'égalité des chances. Lors du conseil municipal de juillet, la majorité a fait voter une motion défendant une révision de la nouvelle carte des quartiers prioritaires à Colombes. Il est assez édifiant de constater que le PS mené par M. Sarre ne s'y est pas associé. Les contorsions de M. Bachelay qui a voté, en tant que député, le texte du gouvernement, puis tente de faire croire qu'il défend l'intérêt des Colombiens en conseil municipal, relèvent davantage de la haute voltige que de la politique. Mais cela ne nous empêchera pas de continuer à avancer pour l'intérêt de Colombes et de ses habitants.

Ce qui n'est pas le cas de M. Sarre, comme en témoigne par exemple, la gestion des effectifs municipaux. En effet, **la décision de M. Sarre d'appliquer une bonification indiciaire (NBI) à tous les agents est tout simplement illégale car elle ne respecte pas les textes**. Cette bonification ne peut être accordée aux agents qu'en certains cas liés aux fonctions qu'ils exercent. La municipalité se trouve dans l'obligation de régulariser immédiatement faute de quoi elle exposerait les agents à devoir rembourser les sommes indûment perçues. **Arrêtons la démagogie et agissons de manière responsable !**

Présidente de groupe : Caroline Coblentz
Nicole Goueta, Jean-Paul Bolufer, Rémi Noual, Leila Leghmara,
Bernadette Samama, Pierre Nicot, Samuel Métias,
Marie-Lise Vallée, Amélie Delattre, Nora Djellab,
Karim El Bachtany, Anne Bourdu, Yves Pique, Nadia Frontigny,
Sébastien Perrotel, Rachid Chaker, Hervé Hemonet,
Eddy Elmaleh, Tarek Wehbe Gwenola de la Seiglière,
Véronique Vignon, Mohamed Regragui, Antoine Moukarzel,
Yvonne Périchon, Jean Lorrain, Diane de Longueville,
Alexandre Giudicelli, Danièle Skenazi, Soazig Hubert,
Rachid Beljoudi, Gaëlle Moncomble, Arnold Bauer,
Marie-Claude Bourgeot, Anne Sloukgi, Ludovic Arnould,
Sabrina Mebarki, Mickaël Thine, Patricia Koutenay,
Michel Mome, Touria Hadj Kacem.

Bienvenue à nos nouveaux petits Colombiens

Andréa ADRAÏ, Gabriel ADRAÏ, Mohammed AGOUZOUL, Soundous AKDIM, Mohamed AL ACHAARI, Elias ALAHYAN, Léonard ALVAREZ MONTAGARD, Lydia AMNIH, Rafaël ANTAR, Ali AOUAR, Julian ARTISTE, Harry ARUNAGIRI, Ania AZEB, Jasmine AÏT OUAkli, Hugo BARDY, Jeanne BARANGER, Nolan BARSi, Adam BEK, Aksil BELKEBIR, Samy BELMAACHI, Mohammed BEN BRAIEK, Mohammed BENATAYA, Rayan BENHSAYNAH, Safa BENSEGHIR, Maëlane BEYNEL, Enzo BLÉRY, Romann BOEUF, Achille BOUCHET, Kimyah BUKASA TSHILOMBO, Mohamed BUSCH, Léonard BÉLIS, Sacha CENDRIER, Maëlys CHABANI, Timothée COCO, Assiya COULIKOU, Sara CRACIUN, Amélia CUHUREANU, Inès DAR-ALIA, Sounaye DEMESTRE, Laid DJELOUAH, Syrine DLIMI, Gaspard DORISON, Victoria DOVONOU-VINAGBE, Inès DUDEK, Eva EDIH, Ibrahim EL FAIH, Adam EL GHENNAMI, Assia EL GHENNAMI, Ayoub EL GHENNAMI, Younous EL GOURCHE, Wissam EL HAJJAJI, Amir EL MALLOULI, Ayman ESSAWTI, Clémence FAUCHER, Mathieu FOURET, Romane GAGLIARDI VITÉ, Arthur GALLET, Rita GASHI, Nail GHERNOUG, Mayes GHEZAL, Wassim HADARI, Hafsa HAMDANI, Adam HAMLET, Nourane HELAL, Nolan HENOT, Clémence HENRY, Martin HOCHET, Lisaa JAMES, Valentina JOVANOVIC MEHDI, Mathis KABILA, Mwajuma KALEMA, Soyuleymane KEÏTA, Neyla KHAMASSI, Asma KHETTAB, Ava KONE, Léonie LAURENT, Yorann LE BRAS, Léo LENAIN, Vincent LETESTU LAVOINE, Manon LOUVET, Lana MADI BOISSINOT, Eugénie MALAURE, Victor MARTIN, Louka MATTIUZ, Arthur MAYOLLE, Alizée MENDY GOURMELON, Hugo MERLE des ISLES, Nawel MESSAOUD, Luiza MIHAESI, Valentina MIHAESI, Idriss MOUTAOUAKIL, Sabrina MOUZHIR, Louis MUENIER, Victoria NOVAIS CARDOSO, Léo NTSONDE, Grace-Manon OTTON NTOUBA, Manel OUALAA, Amidou OUATTARA, Raphaël PEREZ, Coline PLANTE, Said RAHMANI, Apolline REAL de AZUA, Liliya REZAÏG, Adèle ROBERT, Jacques ROPERT, Tayeb SAÏDANI, Yamina SERIR, Zeynab SIBY, Souleymane SOUID, Mohamed-Amine TAHAR, Nathan TARÏTA, Tiago VASSIÈRE, Rose VIGER, Zuzanna WOJTAS, Ines YAHl, Adem YOUSFI, Raphaël ZANCAN DE MEDEIROS SILVA, Imane ZAHIRANI, Soulaymane ZAYAD.

Ils se sont mariés

Pierre BARNEOUD-ROUSSET et Camille ROSE, Youssef BENOUDA et Oulya LAMRINI, Charles BERTHELOT et Rim BOULAHBAQ, Olivier BIGOT et Betelhem KETEMA ELFENEH, Khaled BOUDHRAA et Elodie DEBOFFE, Hakim BOURAS et Soraya HOUARI, Nicolas BOYER et Marie ROCHE, Pierre CANTALOUBE et Véronique LO CASTO, Sébastien CORNILLIERE et Amélie COLLET, Damien COUCHY et Sabine BERCA, Julien COURSEULLES et Djoulapronc DESCOURT, Emmanuel DARPIN et Maud ROULIN, Romain DELAUNE et Laurianne GARCIA, Jonathan ERKIN et Najet SADEK, Philippe FLAHAULT et Carole LELONG, Jérôme GODGRAND et Tatiane MARTINS SCHNEIDER, Malory GRANCHER et Assetou YAFFA, Stanley GUMBS et Laurence GOUUGOUNAN-ZADIGUE, Julien HUCHET et Maïmouna GREBANDA, Hakim IDRIS et Aurélie GUSTIN, Francesco LIPEROTI et Claudia ORTEGA VERGARA, Kamel MOUZOURI et Btissame BOUJIDA, Satkum PRIYATHARSHAN et Tharshala SIVARASA, Romuald RIBEIRINHO et Catherine MAÎTRE, Nicolas ROSSI et Alexandra BAUDIN, Mina

Ils nous ont quittés

Jean ALLARD, Bernard ARBILLOT, Colombe ARBON ép. CASTALDINI, Sarah BENHABBOUR, Amélie BERNEA ép. HERDAN, Josette BERTRAND ép. IKROU, Jeannine BINANT, Aïcha BIQICH, Fadma BOUDRAR ép. BOUDRAR, Roland BOUSSARD, Claudine BROSSART, Jean-Denis CAZAUX, Magdeleine CHEVALIER ép. GLOBA, Germaine CORON ép. IACOVELLA, Maria DA LUZ DOS SANTOS ép. DOS SANTOS, Claude DARDILL, Khemissi DEHIMI, Dominique DELINDE ép. NARBONNAIS, Hélène DONNOU ép. SUIGNARD, Edmonde DOUAUD ép. CIVEL, Francis DRUEL, Antonine DUBUIS ép. FAULLE, Roland DUVERGER, Jacques FAUGÈRE, Nicolau FORTES VARELA, Gisèle FRANÇOIS ép. DEMAREST, Simone GALLAY ép. ARNOULD, Paul GATEAU, Marguerite GAULET, Inès GOMES MONTEIRO ép. RAMOS, Manuela GONZALEZ LOPEZ ép. FERNANDEZ ALONSO, Monique GOURDON ép. COQ, Hélène GRIZARD ép. SIQUOIR, Jean GUILLOSSOU, Belkacem HADJAZ, Yvette JÉGALDO ép. DORIZY, Ouiza KHENACHE ép. AÏT KHELIFA, Simone KLEINBAUER ép. PROUTEAU, Michelle LARUE ép. MEBARKI, Marie LAUNOY ép. LAMY, Josiane LE RIVE ép. LACHAB, Georges LEBAUDY, Léone LECLERC ép. VITTORELLI, Georgette LEGOUGE ép. SINET, Marcelle LELONG ép. HUET, Elisabeth LEVALLOIS ép. MOREL, Christiane LEVASSEUR ép. INCERTI, Bernard LIEUGAUT, Antoinette LONGEAGNE ép. SEMPRES, Augustin MARTIN, Robert MASSIN, Hadhoum MEBKHOUT ép. LAÏDOUNI, Claude MESLIN ép. LANFRANCHI, Marie MILON ép. GASSIEN, Mosbah MOSBAH, Ana NIETO ép. MURCIA, Liliane NOULET ép. ALI-ZIANE, Brigitte ORSOLANI ép. ROUCHE, Josette PEBAY ép. NADAU, Jacqueline PLAT ép. MACÉ, Daniel RACINE, André RENAUD, Nayla RIVAL, Jacques ROGER, Segundo SANCHEZ GARCIA, Madeleine SAULNIER, Jeannine SCHREIBER ép. CHESNEAU, Maryvonne SEVRAIN ép. LAMOUR, André SIGÉ, Dragoljub STOJANOVIC, Yaya TALEB, Germaine TESSIER ép. BOUR, Roseline THOUVIGNON ép. FOURNIER, Marie-Thérèse TOURTELIER ép. BERTHO, Ali TURKI, Claude VALADAS, Norbert VEZIN, André VIAUX, Vicente VIDAL, Gilberte VIDALING ép. WATELET, Jean VIOT BODSON de NOIRFONTAINE.

► Les élus à votre écoute

Nicole GOUETA	01 47 60 82 33	Maire
Caroline COBLENTZ	01 47 60 82 48	<i>1^{re} adjointe.</i>
Jean-Paul BOLUFER	01 47 60 82 57	<i>Logement, Habitat, Développement Économique, Emploi.</i>
Rémi NOUAL	01 70 72 18 09	<i>Affaires générales, Affaires juridiques.</i>
Leila LEGHMARA	01 70 72 18 09	<i>Assemblée municipale, relations internationales.</i>
Bernadette SAMAMA	01 47 60 81 65	<i>Finances, Certification des comptes.</i>
Pierre NICOT	01 47 60 82 57	<i>Affaires scolaires, Enfance, Centres de Loisirs, Centres de Vacances, Relations Établissement du 2^e degré.</i>
Samuel METIAS	01 47 60 81 65	<i>Famille (Petite Enfance, Intergénérationnel).</i>
Marie-Lise VALLEE	01 70 72 18 09	<i>Culture et Patrimoine Historique.</i>
Amélie DELATTRE	01 70 72 18 09	<i>Développement durable, Propreté, Espaces Verts.</i>
Nora DJELLAB	01 70 72 18 09	<i>Ressources Humaines.</i>
Karim EL BACHTANY	01 47 60 82 57	<i>Urbanisme, Grand Paris.</i>
Anne BOURDU	01 47 60 81 65	<i>Affaires sociales, Cohésion sociale, Dépendances, Santé.</i>
Yves PIQUE	01 47 60 81 65	<i>Nouvelles technologies, Environnement numérique, THD 92, Handicap.</i>
Nadia FRONTIGNY	01 47 60 82 57	<i>Maison du droit, Ecologie urbaine.</i>
Sébastien PERROTEL	01 47 60 82 57	<i>Travaux, Bâtiment, Voirie, Assainissement, Commission d'appel d'offres.</i>
Rachid CHAKER	01 70 72 18 09	<i>Démocratie locale, Citoyenneté.</i>
Hervé HEMONET	01 47 60 81 65	<i>Jeunesse et Sports.</i>
		<i>Vie associative.</i>
		<i>Circulation, Stationnement, Transports.</i>

Colombes le Mag magazine de la ville de Colombes

Directeur de la publication : Nicole Goueta
 Directeur de la rédaction : Philippe Guern
 Rédactrice en chef : Laura Dejardin
 Journaliste : Nicolas Lemâle
 Responsable du service photos : Corinne Sénécat
 Conception : Plus que les mots
 Mise en page : Morgan Noguellou
 Ont collaboré à ce numéro :
 Françoise Mel, Alex Bonnemaïson,
 Valérie Dubois, Xavier De Torres
 Régie publicitaire : CMP Espace
 multi-services 01 64 62 26 00
 Impression : Desbouis-Gresil, partenaire
 certifié Imprim'Vert.
 Tirage : 40 000 exemplaires
 Dépôt légal à parution

En cas de non distribution du journal,
 veuillez contacter Christophe
 au 01 47 60 80 68

Vos mairies de proximité

Aragon
 20, place Louis Aragon - Tél. : 01 41 19 49 80
 Lundi : 13h30-17h30
 Mardi : 9h-12h et 13h30-18h30
 Mercredi, jeudi et vendredi :
 9h-12h et 13h30-17h30

Europe
 34, avenue de l'Europe - Tél. : 01 41 19 43 70
 Lundi : 13h30-18h30
 Mardi au vendredi : 9h-12h et 13h30-17h30

Wiener
 19, rue Jean Wiener - Tél. : 01 41 19 49 60
 Lundi : 13h30-17h30
 Mardi, jeudi et vendredi :
 9h-12h et 13h30-17h30
 Mercredi : 9h-12h et 13h30-18h30
 Samedi : 9h-12h

Fossés-Jean/Stade
 107, avenue de Stalingrad
 Tél. : 01 41 19 48 70
 Lundi : 13h30-17h30
 Mardi, mercredi et vendredi :
 9h-12h et 13h30-17h30
 Jeudi : 9h-12h et 13h30-18h30
 Samedi : 9h-12h

Vos conseillers généraux sur rendez-vous

Nicole Goueta, (canton sud) vous reçoit sur rendez-vous
 01 47 60 80 00.

Bernard Lucas, (canton nord-ouest) vous reçoit sur rendez-vous
 à la mairie de quartier du Petit-Colombes, place Aragon
 01 47 29 32 20.

Michèle Fritsch, (canton nord-est) vous reçoit sur rendez-vous
 01 47 29 31 24.

Vos députés à votre écoute

Alexis Bachelay, député des Hauts-de-Seine, vous reçoit sur
 rendez-vous à la maison de la circonscription (9, place Grandel à
 Gennevilliers), 01 47 99 53 75, abachelay@assemblee-nationale.fr

Sébastien Pietrasanta, député des Hauts-de-Seine, vous reçoit
 sur rendez-vous à sa permanence au 24, rue Emile-Deschanel,
 (Asnières-sur-Seine), 01 47 33 77 43,
 spietrasanta@assemblee-nationale.fr

Gestion urbaine de proximité et propreté

Un dysfonctionnement à signaler, une réponse à obtenir ?

Contactez la Gup : 0800 88 13 81

Par mail : gup@mairie-colombes.fr

Un numéro vert unique dédié aux questions de propreté
 est à votre disposition : 0 800 892 700

Urgences

Commissariat 01 56 05 80 20

Police municipale 01 47 60 41 48

Santé publique

Service Hygiène Santé (contrôles sanitaires) :

20-22 rue Arago, ouverture au public du lundi au vendredi de 8h30
 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 uniquement sur rendez-vous.

Centre municipal de santé : 01 42 42 41 48

267 bis rue des Gros-Grès. Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
 et de 13h30 à 19h, le samedi de 8h30 à 12h.

Service Prévention santé : 01 47 60 80 26

549 rue Gabriel-Péri. Ouverture du lundi au vendredi
 de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Hôpital Louis-Mourier : 178 rue des Renouillers
 01 47 60 61 62.

Pharmacies de garde du mois de septembre

Dimanche 7 septembre - Pharmacie Marceau
 52 avenue de Stalingrad - 01 42 42 29 68

Dimanche 14 septembre - Pharmacie du Haut Saint-Denis
 71 rue Saint-Denis - 01 42 42 00 86

Dimanche 21 septembre - Pharmacie Labrousse
 11 rue Jules-Michelet - 01 47 82 45 52

Dimanche 28 septembre - Pharmacie Pasqueron
 1 rue des Vallées - 01 42 42 23 12

Dimanche 5 octobre - Pharmacie Carrier
 26 rue Saint-Denis - 01 42 42 06 36

Conseil Municipal

La prochaine séance de conseil municipal aura lieu
 le jeudi 25 septembre à l'hôtel de ville.

Hôtel de Ville

Place de la République - Tél. : 01 47 60 80 00

Horaires :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.
 Le samedi de 9h à 12h30.

VOUS SOUHAITEZ VENDRE

Pour un mandat exclusif confié à une des 7 agences :

- Un seul interlocuteur pour votre projet
- Commercialisation de votre bien par toutes les agences partenaires
- Plus de 25 collaborateurs à votre service dans la ville de Colombes

VOUS SOUHAITEZ ACHETER

Bénéficiez des avantages suivants :

- Un accès à plus de 100 mandats exclusifs
- Une assistance personnalisée
- Une optimisation de votre recherche



28, avenue de l'Agent Sarre
Colombes
01 47 82 21 21
immopro@wanadoo.fr
www.immopro92.com



4, avenue Henri Barbusse
Colombes
01 47 86 68 68
colombes@connexion-immo92.com
www.connexion-immobilier.com



6, Place du Général Leclerc
Colombes
01 42 42 25 62
colombes@laforet.com
www.laforet-colombes.com



25 ter, rue Gabriel Péri
Colombes
01 47 80 21 00
beaurepaire@century21.fr
www.century21beaurepaire.com

Le saviez-vous ? 7 AGENCES de votre ville

unissent leurs forces de vente !!



87, rue du Bournard
Colombes
01 55 66 09 09
colombes@guyhoquet.com
www.guy-hoquet.com



8, avenue Henri Barbusse
Colombes
01 47 80 24 64
alescoimmo@yahoo.fr
www.alescoimmobilier-colombes.com



27, avenue Henri Barbusse
Colombes
01 47 84 60 60
agence.montquartier@wanadoo.fr
www.montquartier-colombes.com



L'AMEPI est un outil de diffusion des biens en exclusivité entre professionnels utilisateurs